

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2227 - VENDREDI 6 FÉVRIER 2015

Nord-Kivu

La traque des FDLR bat de l'aile

La Monusco pose comme préalable à sa collaboration dans cette opération militaire, le remplacement de deux officiers supérieurs des Fardc récemment promus, à savoir les généraux Sikabwe Fall et Bruno Mandevu respectivement nommés à la tête de la région militaire du Nord-Kivu et comme chef de l'opération « Sukola 2 ». Ces derniers figuraient sur une liste noire - établie par la Monusco - d'officiers indésirables pour leur responsabilité ou leur complicité présumée dans des graves violations des droits de l'Homme.

Pressées, les Fardc ont dû se cabrer en prenant seules l'initiative des opérations au grand dam de la Monusco dont l'apport attendu est réduit à un appui logistique.

« La RDC n'a pas refusé l'appui de nos partenaires mais il s'agit de la traduction du devoir premier des Fardc de défendre en première ligne le territoire national », susurre-t-on dans les milieux officiels congolais avec, à la clé, la promesse que tout sera mis en œuvre pour limiter toute forme de violences excessives.

Page 12



Les FDLR dans l'est de la RDC

FERMETURE DE L'INTERNET MOBILE ET DES SMS

Le gouvernement peu empressé de débloquer la situation



L'Internet mobile toujours inaccessible en RDC

Le ministre de la Communication et des Médias a dénoncé, au cours d'un point de presse tenu le 5 février, l'exploitation criminelle faite des réseaux sociaux par les opposants lors des manifestations du 19 et 20 janvier dernier sur fond d'une instrumentalisation éhontée pour attenter à la paix et à la sécurité intérieure du pays. Tout en exprimant la désolation du gouvernement par rapport aux inconvénients causés aux utilisateurs de ces nouvelles technologies de la communication du fait de la mesure conservatoire prise à cet effet, Lambert Mende l'a justifié par le danger que représentaient alors ces réseaux sociaux avec le risque d'alimenter une guerre civile au pays.

Et de regretter que la diaspora congolaise ait manifesté contre le gouvernement sur la base « d'images trafiquées récupérées des archives d'autres pays » placées intentionnellement sur la toile par des politiciens en mal de sensation.

Page 12

BCC

Sensibilisation des opérateurs économiques sur le système régional de paiement et de règlement du Comesa

Le système régional de paiement et de règlement (REPSS) lancé par les chefs d'État et de gouvernement du marché commun de l'Afrique de l'est et australe (Comesa) le 8 juin 2009 à Zimbabwe vise à faciliter les paiements des transactions commerciales intra-régionales en temps réel, aux moindres coûts et sans faire intervenir les correspondants étrangers traditionnels ou d'autres banques intermédiaires. C'est le 31 mars de cette année que la BCC rendra opérationnel ce système en RDC.

L'heure est donc à la sensibilisation des opérateurs économiques œuvrant en RDC pour qu'ils puissent bien s'imprégner de l'intérêt de ce nouveau système. Un des objectifs du REPSS, comme l'a expliqué le gouverneur de la Banque centrale du Congo au cours d'une rencontre avec les opérateurs économiques, est notamment de faciliter l'obtention de l'assurance risque à l'import-export par l'Agence pour l'assurance du Commerce en Afrique.

Page 13

CAN 2015

Les Léopards réagissent après la défaite contre les Éléphants

Après la défaite contre les Ivoiriens en demi-finale de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2015, les Léopards de la RDC se sont exprimés sur leur prestation. Certains joueurs sont revenus sur ce match qui s'est joué sur des détails dont notamment une erreur de marquage sur Yaya Touré pour le premier but, une monumentale erreur de perte de balle pour le deuxième but et une déconcentration lors d'un corner pour le troisième but des Éléphants.

Faisant pour la première fois son apparition à la CAN en remplaçant Dieumerci Mbokani, Junior Kabananga a été fair-play, tout autant rivé sur la rencontre pour la troisième place. Lui et ses coéquipiers sont décidés à terminer sur la troisième marche du podium dans l'espoir de ramener une médaille, question de se racheter vis-à-vis de la population qui avait beaucoup misé sur eux.

Page 13

ÉDITORIAL

Coopération

Rien, au fond, n'illustre mieux le basculement de la France vers l'Afrique que le déjeuner qui s'est déroulé hier à Jouy-en-Josas, dans la banlieue parisienne, au siège de la très célèbre École des Hautes Études Commerciales (HEC). Réunissant autour du ministre Gilbert Ondongo les responsables Afrique de cette institution et diverses personnalités, dont le Président délégué du Conseil français des investisseurs en Afrique, cette rencontre a, en effet, permis de mesurer le réveil des décideurs face aux réalités du monde en pleine émergence qui nous entoure.

Ce qui a été débattu pendant près de trois heures n'est pas autre chose que la mise en œuvre d'une politique de coopération économique et financière débarrassée des poncifs, des idées toutes faites, des a priori qui n'ont cessé de polluer, au cours des deux ou trois dernières décennies, les relations de confiance existant jusqu'alors entre l'Afrique et la France. Avec cette conclusion, non formulée explicitement mais évidente à nos yeux, selon laquelle la France ne sortira de la crise dans laquelle elle se débat aujourd'hui qu'en renouant avec ses partenaires africains les liens qu'elle a laissés, consciemment ou inconsciemment, se distendre au fil du temps.

L'erreur que les entreprises françaises, fortement influencées sans doute par l'image déformée du continent que projettent continuellement les grands médias de l'Hexagone, ont commise, ces dernières années, a été de ne pas comprendre que les peuples africains, débarrassés du carcan colonial qui les maintenait dans le sous-développement, ont pris en main leur destin. Déconcertées, comme les responsables politiques français, par des modes de vie et des schémas économiques qu'elles ne comprenaient pas, ces entreprises ont délaissé les marchés qui leur étaient acquis et cela pour le plus grand bonheur des puissances émergentes comme la Chine et l'Inde qui se sont précipitées sur ce nouvel eldorado sans prétendre pour autant imposer leur mode de vie aux peuples africains.

Le réveil auquel nous assistons aujourd'hui montre que les investisseurs français prennent enfin conscience des erreurs qu'ils ont commises dans le passé. Mais il ne produira des effets concrets que si leurs entreprises respectent leurs interlocuteurs et mettent leur compétence, leur savoir-faire au service du développement de cette partie du continent.

Les Dépêches de Brazzaville

CAN 2015

Des actes de vandalisme et de pillage interpellent le PCT

À la faveur d'un meeting populaire organisé le 4 février au collège d'enseignement général Antonio Agostinho Neto de Talangai, 6^e arrondissement de Brazzaville, les différents intervenants, qui se sont succédés à la tribune, sont revenus sur la nécessité pour tous les citoyens congolais de préserver la paix et d'assurer la sécurité des personnes et des biens.

poursuivi, devrait réjouir tous les Congolais. Il ne devrait pas être une occasion de pillage et de déstabilisation de la paix sociale. « Le sport ne doit pas être le terreau des héros dans l'ombre qui manipulent les po-



Une vue des sympathisants et militants au meeting. / photo (Adiac)

Ce meeting, avec pour thème « Mobilisons-nous pour la paix et la sécurité », a été motivé essentiellement par les actes inciviques perpétrés à Brazzaville et dans d'autres localités du Congo par des « citoyens mal intentionnés » qui avaient profité de l'euphorie créée par les matchs des Diables rouges à la 30^e édition de la Coupe d'Afrique des nations de football pour commettre des actes de vandalisme et de pillage.

« Nous connaissons ceux qui en sont les instigateurs »

Le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Ngolo, dans son intervention, a vivement condamné ces actes et appelé la population congolaise à barrer la route à leurs auteurs et commanditaires. « Nous prenons publiquement l'engagement de participer à la consolidation de la

démocratie et à la préservation de la paix au Congo. Nous vous demandons de dénoncer les auteurs et commanditaires des actes de violence de tous genres ; parce que le peuple congolais a trop souffert de la bêtise humaine. Nous connaissons ceux qui en sont les instigateurs », a-t-il déclaré.

Le secrétaire général a rappelé que le sport unit le peuple. Il ne devrait pas, a-t-il ajouté, être synonyme de violence et de division des populations. Pierre Ngolo a invité les citoyens à ne pas profiter des matchs de football pour assouvir leurs appétits politiques et égoïstes. De son côté, le président de la fédération du PCT de la ville de Brazzaville, Gabriel Ondongo a salué l'exploit réalisé par l'équipe nationale congolaise, les Diables rouges, à la 30^e édition de la Coupe d'Afrique des nations. Cet exploit, a-t-il

pulations pour atteindre leurs desseins machiavéliques. Nous devons nous mobiliser pour barrer la route aux fossoyeurs de la paix et aux partisans de la violence qui pensent que l'alternance politique passe par la destruction des biens et la déstabilisation sociale », a-t-il dénoncé.

Les femmes regroupées au sein de l'Organisation des femmes du Congo et les jeunes de la Force montante congolaise avaient également donné leurs voix abordant dans le même sens que leurs prédécesseurs. Les femmes ont appelé les mères à doubler de vigilance dans le suivi de leurs enfants afin que ceux-ci ne soient pas corrompus par les billets de banque pour se livrer à la violence aveugle. Les jeunes ont exhorté leurs amis à ne pas céder à la tentation trompeuse et absurde des hommes politiques.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice

Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'Agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,

Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Coordination : Rose-Marie Bouboutou

Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille

Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcie

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-

signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mou-

mbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de

service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck

Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphanie Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,

Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo / Tél. : (+242) 05

532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau

75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

DISPARITION

La République rend hommage au peintre Hilarion Ndinga

Décédé le 27 janvier dernier à Brazzaville, Hilarion Ndinga, artiste peintre, est l'un des chefs de file de l'école de peinture de Poto-Poto. Il a été inhumé le 5 février au cimetière du centre-ville de Brazzaville après un hommage à la nation en présence du président de la République.

« Au fond le prototype du jeune Brazzavillois des années 40. Un jeune garçon éveillé par une curiosité inassouvie, ouvert à la diversité et cosmopolite dans l'âme. À l'instar de papa Faignond, Mambéké Boucher, d'Abel Mamaty, Prosper Ngandzion, Massamba le Bel, Nganga Edo, Célestin Nkouka, Macédo, Mangouta et même de ce cher Ndalla

Graille », a rappelé le ministre de la Culture et des arts dans son oraison funèbre.

C'est précisément dans ces années 40 qu'Hilarion Ndinga s'intéresse pour la première fois à la peinture en suivant un certain Gaspard Demouko, un peintre camerounais installé à Brazzaville. Plus tard, au contact d'autres artistes de sa génération, à l'exemple de

Noel Letolo, Hilarion Ndinga s'adonne à l'art classique occidental. Il fréquente Pierre Lods et le père Lecompte et deviendra la synthèse parfaite entre les premières générations des peintres congolais : Eugène Malonga, Guy Léon Fylla, Jacques Zogoma, Nicolas Ondongo, Marcel Gotène, Philippe Ouassa, Ossali et Iloki.

« Bohème dans l'âme, Hilarion Ndinga ira vivre au milieu de toutes les « Afriques » : Afrique du Centre, de l'Est, l'Ouest, jusqu'en Afrique du Nord. C'est ainsi qu'à son re-



Les officiels pendant le recueillement

tour définitif au pays, après toutes ses pérégrinations, il est parfaitement polyglotte. En effet, il parlait couramment le sango, comprenait le mongo, taquinait le haoussa pouvait suivre la palabre en fang et en diola et savait même avoir de la repartie en bambara et en Sarakolé », a poursuivi le ministre Jean-Claude Gakosso. Contemporain et intime de Jean Baptiste Tati Loutard, mais aussi d'Antoine Lembang-Ambily, d'Henri Lopes, de Sylvain Bemba et de Théophile Obenga. Hilarion Ndinga aura été un grand militant dans la défense et l'illustration de la culture congolaise. Ar-

tiste et esthète, il était aussi intellectuel. Devenu artiste confirmé et adulé sur la scène internationale, Hilarion Ndinga était tantôt rebelle comme ces esthètes insoumis que furent les impressionnistes du XIX siècle devant la dictature de l'art académique. Il était tantôt mystérieux comme ces peintres de l'art abstrait. La vie picturale d'Hilarion Ndinga était riche car il a exposé dans plusieurs pays parmi lesquels le Togo, la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Burkina Faso, la République Centrafricaine, le Niger ou le Gabon.

Hermione Désirée Ngoma

QUELQUES BÂTIMENTS DÉCORÉS PAR L'ARTISTE :

- 1979 : Décoration de l'Ancienne Assemblée : 30 tableaux
- 1980 : Décoration de la Maison de Mairie : 4 tableaux.
- 1980 : Décoration du Palais de Congrès : 33 toiles.
- 1981 : Décoration des Agences de l'UCB dans 5 villes y compris Brazzaville : 70 tableaux.
- 1982 : Décoration de l'Agence d'Air Afrique (Brazzaville Congo) : une fresque.
- 1983 : Décoration de la Résidence du Maire de Loubomo (Mont Fleuri) : 25 tableaux.
- 1983 : Décoration de la Résidence du ministre Emmanuel Yoka : 10 tableaux.
- 1984 : Décoration de la résidence privée du président Denis Sassou N'Gusso : 2 Tableaux.
- 1984 : Décoration du ministère de la coopération : 6 tableaux.
- 1985 : Décoration avec de la Résidence officielle du président de la République : 3 tableaux.
- 1988 : Décoration de l'ex B.C.C : une fresque et 2 toiles
- 1988 : Décoration de la salle Congo à Addis-Abeba (Ethiopie) : 3 tableaux
- 1991 : 1 Tableau à l'Agence de Coopération Culturel et Technique (A.C.C.T.) à Paris

LUTTE CONTRE LE BRACONNAGE

Un avocat arrêté avec une peau de panthère à l'aéroport de Brazzaville

Les services de la gendarmerie en poste à l'aéroport international Maya-Maya de Brazzaville ont mis la main sur un avocat qui avait sur lui une peau de panthère alors que cet animal est déclaré intégralement protégé par la loi 37/2008 du 28 novembre 2008 sur la faune et les aires protégées.

L'avocat arrêté revenait de Ouesso dans le département de la Sangha. Avocat, l'homme est censé connaître la loi. Cette arrestation est le résultat d'un système de contrôle mis en place par le ministère de l'Économie forestière et du Développement durable en partenariat avec le Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune (PALF).

Conformément à l'article 113 de la loi en la matière qui interdit la détention et la commercialisation des éléments et même de la dépouille de cette espèce, le contrevenant court une peine allant jusqu'à cinq ans d'emprisonnement avec 5.000.000 FCFA au titre de dommages et intérêts.

Selon un communiqué du Palf, cet avocat qui appartient à un cabinet très connu à Brazzaville et à Ouesso serait relâché le jour même de son arrestation. Une mesure qui a indigné le Palf qui rappelle que nul n'est censé ignorer. Agir comme l'ont fait les autorités compétentes renvoie à une loi à double vitesse où seuls les faibles sont frappés. Tout en s'interrogeant sur la libération de cet avocat, l'Ong demande des explications aux autorités congolaises sur les réelles raisons de sa libération alors que ce dernier devrait subir une peine.

« On s'interroge à quoi servent les dispositions prises par l'État de conserver les espèces en voie de disparition telle que la panthère et bien d'autres comme des éléphants si ceux qui doivent la garantir la foulent aux pieds », se demande le Palf dans le même communiqué.

Guy-Gervais Kitina

KINKALA

L'État s'accorde avec les familles à exproprier sur le site de l'hôpital général

Treize familles vont percevoir une indemnité exceptionnelle suite à la mesure prise par le ministre des Affaires foncières et du Domaine public. Cette décision ressort de la visite qu'il a effectuée le 4 février, à Kinkala, dans le département du Pool où il a pu échanger avec les occupants du site choisi pour la construction de l'hôpital général.

Dans ce lot, sept familles étaient classées parmi les oubliés du rapport d'expertise pour l'expropriation des occupants du site de l'hôpital général de Kinkala. Par contre, six autres familles vont bénéficier de cette indemnisation parce que leurs parcelles ont été occupées suite à l'extension de la zone de construction d'une bretelle de protection de l'infrastructure sanitaire contre les éventuelles érosions. La mesure exceptionnelle a finalement gracié toutes ces familles qui finalement seront toutes indemnisées.

Outre les six hectares alloués pour les travaux de construction de l'hôpital général, l'hectare supplémentaire occupé par l'entreprise Asperbras aidera aussi à faire un remblai pour ériger une base vie et dresser un système de canalisations aux alentours. Un habitant du quartier Massombo où se construit



Le ministre Pierre Mabiala et la mairesse Anne Marie Bernadine Malonga

cet hôpital a indiqué qu'une parcelle de terrain pourrait être vendue à 300.000 francs CFA. Les oubliés vont percevoir « Une indemnisation d'un million de francs CFA par parcelle de terrain. C'est une mesure exceptionnelle étant donné que nous sommes citoyens », a reconnu Fructueux Pascal Babéla, bénéficiaire et habitant du quartier Massombo.

« Il nous a été difficile de faire comprendre à ces occupants de parcelles que la résolution de ce problème était en cours. Ces familles ont eu gain de cause et le site de l'hôpital général de Kinkala n'a plus de problèmes d'expropriations », a précisé l'administrateur maire

de Kinkala, Anne Marie Bernadine Malonga. Sur le terrain, le ministre Pierre Mabiala a lui aussi expliqué que « l'hectare supplémentaire est acquis en faveur de la société Asperbras. Les treize familles sont indemnisées. Il n'y a plus un état de psychose car l'État est là pour résoudre ce genre de problèmes. Que l'entreprise Asperbras réalise ce projet dans les délais souhaités. »

La communauté urbaine de Kinkala qui compte 11.000 habitants, selon le recensement de l'an 2012, totalise dix quartiers : Madiba, Massombo, Loubikou, Tary-Ngouary, Maby, Vinza, Mbadza-Kandzi, Banzie-mo, Makoumbou et Wayako.

Fortuné Ibara



APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité des services rendus à l'Agence et de ses relations avec les fournisseurs à Brazzaville, Pointe-Noire et Ollombo, l'ASECNA lance un appel à manifestation d'intérêt pour l'acquisition des biens et services, les travaux de génie civil et les VRD. Cette manifestation d'intérêt a pour but de sélectionner les prestataires/ fournisseurs pour un agrément allant de mars 2015 à décembre 2017.

Domaines de prestations

1. Fournitures

1- Matériels d'électricité et électrotechniques (groupe électrogène, starter, fusibles, ampoule, réglettes, lampes,...)

2- Pièces automobiles (pièces auto diverses,...)

3- Matériels de climatisation et plomberie

4- Pneumatique

5- Batteries véhicules

6- Fournitures de bureaux et consommables informatiques

7- Tenue de travail (Costumes chemises chaussures, blouses chaussures de sécurité gilets fluorescent imperméables, tenues de sport etc...)

8- Divers consommables (produits d'entretien, boissons, eau minérale, savon, sucre etc...)

II. Prestations de services

9- Automobiles (carrosserie, tôlerie, soudure,

maintenance etc...) et groupes électrogènes
10- Transit et transport de matériels
11- Impression (carnet Plan de vol, imprimés dossiers Météo, strips, fiche de matériel, carnet de bord des véhicules, fiches de stock, FNE, carnet de mouvement, calendrier, carte de visite, confection de badge, etc...)

12- Formation et renforcement des capacités

III. Travaux

13- Bâtiments (électricité, plomberie, serrurerie, menuiserie etc..)

Lieux de dépôt des offres

Les intéressés sont priés d'adresser leur manifestation d'intérêt à l'attention de Monsieur le Représentant de l'ASECNA au Congo au plus tard le 06 MARS 2015 à 13h00, une enveloppe contenant deux (02) exemplaires (01 original et 01 copie cachetée comme tel portant la mention :

« APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR L'AGREMENT DES PRESTATAIRES A L'ASECNA - CONGO »

Les dossiers seront déposés sous plis fermés :

• A Brazzaville, au secrétariat du Représentant de l'ASECNA sis à l'aéroport international de Maya-Maya

• A Pointe-Noire au secrétariat du Commandant d'aérodrome ASECNA sis à l'aéroport international de A. A Neto

• A Ollombo au secrétariat du Commandant d'aérodrome

ASECNA sis à l'aéroport international Denis SASSOU-NGUESSO

Composition de l'offre

Les offres seront constituées de :

Une lettre de manifestation d'intérêt mentionnant au plus trois (03) domaines clés compatibles adressée à l'attention de Monsieur le Représentant de l'ASECNA - Congo

L'information générale sur l'entreprise :

• Le/les signataires ou représentant de

l'entreprise et/ou les extraits des statuts ou toute personne ayant pouvoir d'engager l'entreprise (habilitation de signature nominatif)

• Localisation de l'entreprise;

• Présentation générale de l'entreprise (organisation, moyens humains et matériels) pour les prestataires de service et des travaux

• Le domaine d'activité

• L'expérience de l'entreprise (contrat similaires, Bon de commande etc...); L'attestation d'affiliation CNSS

Le registre de commerce

Le titre de patente 2015

Le mémoire technique contenant :

• Méthode de réalisation des travaux

• Références de l'entreprise avec au moins trois attestations 1 certificats de bonne exécution des prestations réalisées dans les domaines sollicités au cours des trois (03) mois dernières années

• Plan d'Assurance Qualité

• Les clauses générales de vente ou toutes exigences de l'entreprise

• Les détails techniques des biens à livrer

Les bordereaux des prix indicatif des biens et ou services offerts à Brazzaville, Pointe-Noire et Ollombo. Une liste non exhaustive des pièces et des services à fournir est disponible au niveau de la Représentation.

Autres observations (délai de livraison, conditions de paiement,...)

NB: Toute candidature au-delà de deux domaines nécessitera une visite des lieux.

Critères d'évaluation

Les entreprises seront évaluées sur la base de :

Présentation et lisibilité de l'offre :5

Pièces administratives :20

Mémoire technique :20

Référence de l'entreprise :15

Capacité financière :30

Ancienneté de l'entreprise :5

Autres observations :5

Le Représentant de l'ASECNA Auprès de la République du Congo



RECTIFICATIF SUR LE PROFIL DU CANDIDAT



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

POUR LE RECRUTEMENT D'UN COMPTABLE AU PROJET D'APPUI INSTITUTIONNEL POUR L'AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES ET LA DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE CONGOLAISE (PACADEC)

Le Coordonnateur des projets PADE/PACADEC informe tous les candidats intéressés au poste sus mentionné, suite à l'avis à manifestation d'intérêt apparu dans les Dépêches de Brazzaville n° 2217 du lundi 26 janvier 2015 et la Semaine Africaine n° 3464 du mardi 27 janvier 2015 que le Profil du candidat recherché est celui d'un consultant individuel et non d'une firme. Les candidats intéressés doivent avoir le profil suivant :

1. Etre titulaire d'un diplôme supérieur en comptabilité et gestion financière (Licence, DCG ou équivalent) ;
2. Avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans dont au moins trois (3) ans à un poste similaire dans un projet financé par l'un des bailleurs suivants : Banque Mondiale, BAD, UE, Fonds Mondial ;
3. Avoir une maîtrise complète des outils de gestion financière et de systèmes comptables ;
4. Etre de bonne moralité et avoir la capacité de travailler en équipe et dans un milieu multiculturel et présenter des qualités de manager ;
5. Avoir une bonne connaissance des logiciels informatiques standards (Word, Excel) et l'utilisation du logiciel comptable des projets tel que TOMPR, et autres, serait un atout ;
6. Une expérience en renforcement des capacités d'unité de gestion de projet serait un plus ;
7. Parler et écrire parfaitement le français et avoir de bonnes connaissances (écrit et parler) de l'anglais.

Ce rectificatif est désormais partie intégrante de l'avis à manifestation d'intérêt et opposable à tout candidat.

En conséquence, je vous informe que la date de dépôt des dossiers de candidature initialement prévue le 09 février 2015 est prorogée jusqu'au 16 février 2015 à 12 heures.

Le Coordonnateur

Joseph MBOSSA

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DANS LES DEPARTEMENTS
DE LA LIKOUALA, DU POOL ET DE LA SANGHA

(PRODER 3)

AVIS DE RECRUTEMENT

N° SC 01/2015 / PRODER 3 / UCP-RPM

« Recrutement d'un consultant national chargé d'élaborer et de mettre en place un Système d'information sur les marchés (SIM) en vue de son implantation dans la zone d'intervention du PADEF »

1. La République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole un financement (Prêt n° 851-CG) de 6,2 millions de dollars US, cofinancé par le Gouvernement congolais pour la mise en œuvre du Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles, et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit financement pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'un consultant national chargé d'élaborer et de mettre en place un Système d'information sur les marchés (SIM) en vue de son implantation dans la zone d'intervention du PADEF.
2. Dans le souci de donner aux producteurs plus d'armes pour négocier afin que la suspicion entre vendeurs et acheteurs s'estompe, le PADEF recrute un consultant national chargé de l'élaboration et de la mise en place d'un SIM.
3. L'objectif global de la mission est d'élaborer et de mettre en place un Système d'Information sur les Marchés (SIM) qui sert à collecter, traiter et diffuser des informations agricoles fiables, pratiques et continues afin de permettre aux producteurs agricoles de prendre de bonnes décisions et d'améliorer leurs négociations commerciales. La durée de la mission est de 90 jours ouvrables.
4. Le PADEF invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt, à fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services. Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants :
- Etre titulaire d'un diplôme de niveau BAC + 5 au moins en socio économiste (DESS, Master ou équivalent) ;
- Avoir une expérience d'au moins cinq (05) ans dans l'élaboration et la mise en place des

systèmes d'information ;

- Avoir au moins deux (2) expériences dans la mise en place des SIM dans le cadre d'un Programme / Projet de développement rural ;
- Avoir une maîtrise des logiciels dans la conception des bases de données ;
- Avoir une bonne connaissance des logiciels SIG ;
- Avoir effectué au moins une mission dans les Projets de développement rural basés en Afrique Centrale est un atout ;
- Avoir une maîtrise de la langue Française, en statistique et en informatique.

5. Sur cette base, un consultant national sera sélectionné conformément aux directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs du Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Les consultants seront sélectionnés suivant la méthode « Consultation Individuelle (CI) ».

6. Les intéressés doivent obtenir des informations sur les termes de références de la mission, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8h 30 à 16 h00.

Les dossiers de candidatures doivent être déposés sous pli fermé à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le 19 février 2015 à 12h 30 avec la mention «AVIS DE RECRUTEMENT N° SC 01/2015 / PRODER 3 / UCP-RPM».

Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF) - Rue Isaac Locko parcelles n° 70/42 et 70/43, Quartier Hôpital Blanche GOMEZ, derrière l'Ambassade des Etats-Unis, Brazzaville, Tél : 00242 06 658 59 19 / 06 644 75 07, Email : blprodercongongo@yahoo.fr.

Le Coordonnateur du PADEF

Benjamin DIRA

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Mais la France ne peut pas régler tous les conflits du monde (...) en Syrie, en Libye, au Sahel, au Nigeria (...) elle prendra ses responsabilités mais pas partout »

François Hollande, président français, conférence de presse à Paris, 5 février 2015

« Tout regard que l'on porte sur autrui dit quelque chose de soi. L'Occident a une histoire de domination sur la plupart des autres peuples de la planète, qui a forgé la vision qu'il en a. »

Sophie Bessis, chercheuse associée à l'Institut des relations internationales et stratégiques (IRIS), Le Point, 30 décembre 2014

« L'espionnage est la deuxième profession de l'humanité après la prostitution. »

Charles Gogan, ancien chef du bureau parisien de la CIA, Jeune Afrique N°2793 du 20 au 26 juillet 2014

« Sur une longue période historique, l'immigration est un atout et un enrichissement démographique et économique. »

Maxime Tandonnet, ancien conseiller de Nicolas Sarkozy au ministère de l'Intérieur (2005-2007) et à l'Élysée (2007-2011), Le Causeur 25 novembre 2014

« Le luxe n'est pas une insulte à la misère mais à la médiocrité. »

Thierry Marx, France, Chef-cuisinier, auteur de Paris Marx. Éditions Flammarion, décembre 2014, L'Humanité, 23 décembre 2014

SÉCURITÉ SOCIALE

La Cipres examine le cas de la Guinée-Equatoriale

Le retour de la Guinée Équatoriale figure à l'ordre du jour de la réunion du comité restreint d'experts de la Conférence interafricaine de la prévoyance sociale (Cipres) qui se réunit à Brazzaville depuis le 5 février.

La rencontre organisée dans le cadre des échanges sur les préoccupations exprimées par la Guinée Équatoriale vise à rechercher des solutions de son retour et de sa participation effective aux activités de la Conférence. Le secrétaire permanent de la Cipres, Innocent Makoumbou, a expliqué que la Guinée Équatoriale a été absente depuis plusieurs années aux activi-

tés de la Conférence. À cet effet, la Cipres avait initié depuis 2013 plusieurs démarches afin de ramener le pays au sein de l'organisation.

« Les conclusions de cette rencontre seront naturellement présentées au conseil des ministres, à sa prochaine session qui, à son tour, se chargera de les analyser avec bienveillance en vue de permettre la réussite de la mission confiée au comité », a expliqué Innocent Makoumbou qui a également rappelé que la Guinée Équatoriale fait partie des quinze pays signataires du traité instituant la Cipres depuis le 21 septembre 1993 à Abidjan en Côte d'Ivoire.

La Cipres regroupe en son sein plusieurs membres dont la Côte-d'Ivoire, le Mali, le Sénégal, le Bénin, Gabon, Cameroun, la République Centrafricaine, la République démocratique du Congo, les Comores, le Burkina-Faso, le Tchad, le Togo et le Congo.

À l'ouverture des travaux, le ministre Florent Ntsiba a rassuré les experts que le Congo se met au service de la Cipres pour élargir et consolider le champ de coopération interafricaine en matière de sécurité sociale. Il a par ailleurs, invité la Guinée Équatoriale à retrouver son rôle et toute sa place au sein de la Conférence.

Lydie Gisèle Oka

ASSISTANCE HUMANITAIRE

Lions Clubs fait don à l'orphelinat Petites soeurs des pauvres

Il s'agit entre autres des équipements comprenant dix fauteuils roulants, des cannes blanches, des ambulantes, ainsi que des cannes pour personnes âgées, ont suscité la joie des responsables de l'orphelinat Petites soeurs des pauvres.

Le don a été remis officiellement, le 4 février aux responsables de l'orphelinat Petites soeurs des pauvres, par le directeur international du Lions clubs, Alexis Vincent Gomes. Au nom de la communauté qui y réside, les responsables de l'orphelinat ont exprimé leur gratitude au do-

nateur pour sa générosité. Leur grand souhait, est que ce geste se pérennise. D'autres bonnes volontés ont été par ailleurs, invitées à emboîter les pas de Lions Clubs.

À l'issue de cette cérémonie, le directeur international du Lions Clubs s'est exprimé en ces termes : « Ce geste a une signification tout à fait naturelle pour nous, c'est d'être à l'écoute attentif de l'autre. Et dans le cas d'espèce des personnes âgées, démunies, sensibles, qui ont besoin d'une certaine assistance ; une assistance non pas forcée-

ment matériel, mais également de celle qui vient du cœur assortie de quelques dons matériels que nous avons amenés pour leur permettre de vivre dignement.

Soulignons que la devise du Lions Clubs c'est : « nous servons, ce n'est pas je sers, ce n'est pas non plus on me sers, ce n'est pas je me sers, mais plutôt c'est nous servons ». En clair, il s'agit de travailler et servir autrui, en difficulté. Voilà qui justifie cette assistance humanitaire qui n'est pas la première du genre.

Guillaume Ondzé

SOCIÉTÉ CIVILE

Martin Itoua, une année après

La coordination des associations et réseaux de la société civile du Congo (Caresco) a organisé le 4 février, à l'église Saint-Esprit de Mougali, une messe d'actions de grâce en mémoire de son ancien président, Martin Itoua, décédé le 4 février 2013 à Brazzaville.

La liturgie a été conduite par l'abbé Hermann Berry Zanga, 2^e vicaire à la paroisse Saint-Esprit de Mougali. Pendant une heure, il a emmené les membres de la Caresco à implorer la grâce de Dieu pour le pardon des péchés de Martin Itoua. Ils ont aussi supplié le Sei-

gneur pour la protection de l'âme du défunt. La fin de cette messe d'actions de grâce a été marquée par une prière de bénédiction.

« C'est avec un chagrin au cœur que nous nous sommes réunis ici. Nous ne l'oublierons jamais car il a marqué et marquera la mémoire des plusieurs associations notamment l'APEEC, la Caresco et la Fape qu'il a su diriger », a reconnu le porte-parole de la Caresco, Michel Rodriguez Abiabouti.

Autre image du jour : le dépôt de la gerbe de fleurs sur la tombe de

Martin Itoua au centre-ville. Rappelons que Martin Itoua a occupé plusieurs fonctions au niveau national. Il a été le président de l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo depuis sa création en 1991 ; celui de la Caresco de 2003 jusqu'à sa mort. Au niveau international, il a été le président de Fédération africaine des associations des parents d'élèves et étudiants ainsi que président, région Afrique, de la Fédération internationale pour l'éducation des parents.

Lydie Gisèle Oka



Une expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE!

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE	COUT
Le cahier des charges fonctionnel et technique : de l'analyse du besoin à l'élaboration	3 jours	4 au 6 mars 2015	300 000 FCFA
La pratique de l'audit fiscal et contrôle interne	5 jours	9 au 13 mars 2015	450 000 FCFA
Optimiser ses outils et techniques de recrutement	3 jours	11 au 13 mars 2015	300 000 FCFA
Les fondamentaux du marketing	4 jours	17 au 20 mars 2015	400 000 FCFA
Suivi-évaluation des projets et programmes	5 jours	23 au 27 mars 2015	450 000 FCFA

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

LA MAISON D'INFORMATION DU CONGO À PARIS

Redorer le blason terni de l'Afrique et du Congo sur les réseaux sociaux

Les refus des réseaux sociaux ont remarqué, il y a quelques temps, sur la place de Paris, l'apparition d'un certain nombre de sites web qui étonnent par leurs publications très fournies sur l'Afrique en général et sur le Congo en particulier.

Avec surprise, on y trouve des informations qui renseignent le lecteur sur le quotidien du continent africain et du Congo. Ce genre d'information qui s'éloigne de la caricature grotesque qui est régulièrement faite à l'Afrique. C'est cette image très déformée que le public retient de l'Afrique et du Congo actuellement sur les réseaux sociaux. Dans la banlieue parisienne de Fontenay-sous-bois, un congolais a bien voulu mettre les pendules à l'heure en créant cette maison d'information du Congo à Paris.

Dans cette maison, il y a logé des bureaux qui traitent l'information au quotidien à travers quatre sites web. Ces médias en ligne donnent régulièrement des informations de tout genre sur l'Afrique et sur le Congo. Leur apparition sur les réseaux sociaux est actuellement en train de prendre de l'ampleur à peine installés.

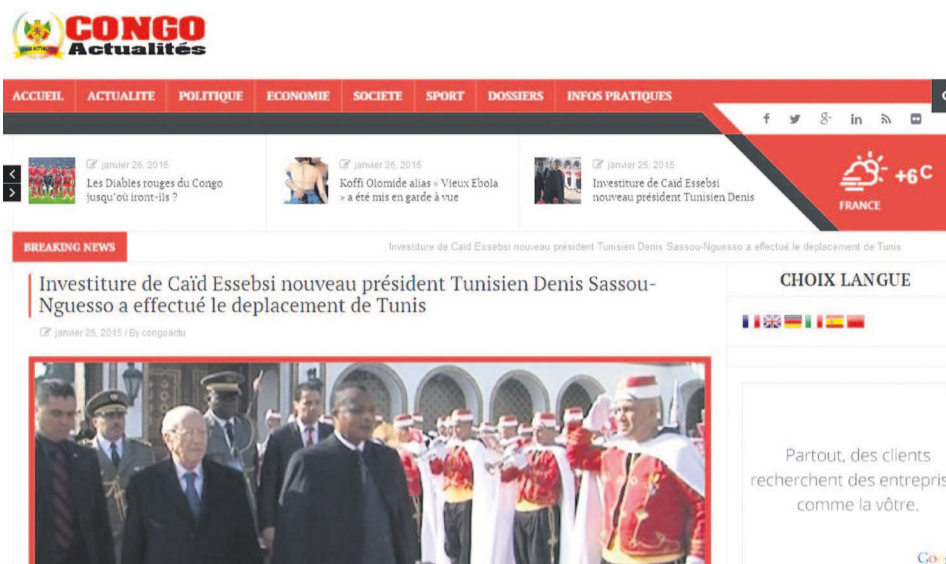
A l'entrée des bureaux, le visiteur est immédiatement attiré par la pancarte qui porte les écrits suivants : « LA MAISON D'INFORMATION DU

CONGO A PARIS ». Pour tout africain et plus singulièrement tout congolais, cette mention ne peut qu'attirer.

Quand on y entre, on est accueilli par un très joli décor intérieur. Sur quatre petits bureaux, trônent quatre ordinateurs. Ils présentent une page d'accueil de chacun des quatre sites web. Alors saute aux yeux les titres suivants : www.congo-actualité.com, www.afriqueurgence.com, www.crackinfo.com, www.lechoc.net.

Ainsi la MAISON D'INFORMATION DU CONGO A PARIS est un établissement créé par un congolais, le promoteur du Groupe JUST-INFO dont le siège est basé au Congo Brazzaville, dans le département de la Cuvette-Ouest, à Ewo. Ce promoteur a eu l'ingénieuse idée de créer quatre organes de presse en ligne sur la place de Paris.

Il dit avoir choisi la capitale française pour donner à son groupe de presse en ligne, une plus grande visibilité et lisibilité au plan international. En hébergeant ces sites web en France, il échappe aux multiples problèmes d'hébergement (lenteur de la connexion, panne d'électricité, alias climatiques) que connaissent encore beaucoup de pays africains où la fibre optique tant attendue avance à pas de caméléon. Conscient de ce que l'Afrique en général et le Congo en particulier, ont presque perdu leur crédibilité sur la toile, le promoteur de la MAISON D'INFORMATION DU CONGO A PARIS,



vient alors de relever tant soit peu le défi de la désinformation qui massacre l'Afrique et le Congo sur les réseaux sociaux.

Ce groupe de presse en ligne s'est donné pour mission, la diffusion d'une information moins déformant, loin des images très caricaturales de l'Afrique et du Congo. Pour lui, il était temps que le public puisse recevoir sur sa table un autre plat, celui de l'information plus objective, crédible et surtout responsable.

On peut lire pêle-mêle, des articles consacrés aux différents débats politiques au Burkina Faso, au Congo Brazzaville, au Burundi, en République Démocratique du Congo... A ces reportages, s'ajoutent ceux sur la Coupe d'Afrique des Nations (CAN). La sensationnelle victoire des Léopards de la République Démocratique du Congo, l'écœurante élimination des Diables Rouges du Congo Brazzaville. La problématique qualification du pays hôte (Guinée Equatoriale), la belle démonstration du bureau football produit par la Côte d'Ivoire et l'Algérie.

Victoire de la Côte d'Ivoire 3 buts à 2. La MAISON D'INFORMATION DU CONGO A PARIS

est une véritable vitrine positive pour l'émergence de l'Afrique et du Congo Brazzaville. Cela ne saurait être autrement car son promoteur est lui-même journaliste en exercice. Il est conscient de l'acharnement de plusieurs médias en ligne sur l'Afrique, son continent et le Congo, son pays. C'est partant de cette prise de conscience qu'il a préféré se jeter dans la bataille pour la conquête de l'opinion en faveur de l'Afrique et du Congo.

Au total huit journalistes de diverses nationalités y travaillent. « La ligne éditoriale est dictée par la présentation du vrai visage de l'Afrique et du Congo », affirme, avec un accent très autoritaire, Monsieur SACKO BADOUMIA, le patron de cette grande rédaction. « C'est la stricte consigne du patron. Rien de plus, rien de moins et il veille au grain ». On peut se permettre de dire qu'il y a des africains qui ont encore le sens du patriotisme et du devoir bien fait.

En moins d'un trimestre, LA MAISON D'INFORMATION DU CONGO A PARIS fait déjà parler d'elle en bien. Il est possible que dans les toutes prochaines années, cette structure volera la vedette à tous ses concurrents médias en ligne.



NÉCROLOGIE

Sandrine Atipo, Alphonse Athys Atipo, les enfants et petits-fils Atipo ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur mère et grand-mère, Véronique Egnon (Corbeau), fondatrice de l'Association « Ossi ye nai » survenu le 30 janvier 2015 à Brazzaville.



La veillée mortuaire se tient au n°37 de la rue Lessia à Nkombo. La date de l'inhumation est fixée au samedi 7 février selon le programme ci-après :

8 heures 30 : Levée du corps à la morgue municipale (CHU) de Brazzaville
10 heures : Recueillement au domicile familial sis 37, rue Lessia

13 heures : départ pour le cimetière privé Bouka
15 heures : Retour et fin de la cérémonie.

IN MEMORIAM

5 février 2011 – 5 février 2015

Jour pour jour qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui son fils Jean Félix Léopold, ancien directeur départemental des impôts de la Lékoumou. En ce jour de triste souvenir le colonel Hennessy Okokault Brice,



madame Okoko Dza Sabine, sa veuve Mabilia Mélanie, sa tante Ambéto née Tsounga Emilienne, sa grande-sœur Atsono Marie Thérèse et famille prient celles et ceux qui l'ont d'avoir une pensée pieuse pour lui.

A cette occasion une messe sera dite le samedi 7 février 2015 en l'église Sainte Anne du Congo à 6 h 30 mn.

Félix, nous ne t'oublierons jamais.

AVIS DE RECRUTEMENT

La Minoterie du Congo procède au recrutement :
D'un CHEF DE SERVICE INFORMATIQUE

PROFIL DU CANDIDAT :

- Etre titulaire au minimum d'un Bac+3 avec spécialisation en Réseaux Informatiques
- Disponible, organisé, motivé, autonome.

•MISSION :

- Assurer :
- La gestion opérationnelle du service informatique ;
- Le soutien informatique en gestion de services ;
- La sécurité informatique de l'entreprise ;
- L'assistance dans le suivi des activités informatiques sous traitées ;
- Etre l'interface entre la société et sa maison mère pour tout problème relevant de l'organisation et du fonctionnement de l'informatique (Réseaux, logiciels) ;

•COMPETENCES RECHERCHEES :

- Connaissances en : Windows Serveur 2008-2012 (Active Directory, DNS, DHCP), Microsoft Exchange 2008-2010, Equipements & câblage (Protocole TCP/IP), services connexes (LAN, WAN et INTERNET) et en télétransmission (VPN) ;
- Installation et administration de bases

- de données SQL Serveur, Access ;
- Connaissances approfondies des applications suivantes : SAGE 100 et SAGE SQL I7 (Comptabilité, Gestion Commerciale, Immobilisation, Paie et Edition pilotée Business Object) ;
- Connaissances en : installation, administration, suivi et support dans les environnements Microsoft Windows XP, Windows 7, Windows 8, Windows 2000, 2008, 2008R2 Server et architecture RAID5 ;
- La connaissance pratique de Navision serait un plus ;
- Applications des stratégies de sécurité ;
- Support aux utilisateurs :
- Windows, Pack Office (Word, Excel, PowerPoint...);
- Client messagerie Outlook, Web mail ;
- Logiciels de l'ERP SAGE SQL I7 ;
- Maintenance du matériel et logiciels Informatiques (Pc de bureau, Portable, Imprimante, Scanner, Serveurs).
- COMPETENCES REQUISES :
- Une expérience d'au moins trois (03) ans en qualité de chef de service informatique.

Adresse de dépôt de dossier : siège de la MINOCO, Immeuble Eric Junior, à proximité de la tour Mayombe, 44 rue Limbou Pointe-Noire.

COOPÉRATION

Le Congo à l'honneur sur le campus d'HEC Paris

En marge du Forum Franco-africain pour une croissance partagée, co-organisé par l'organisation patronale française, le MEDEF international et le ministère des Finances de ce pays, HEC Paris, a accueilli sur son campus les autorités congolaises.

HEC Paris est une institution dans le paysage académique français. Elle est la première institution au monde pour la Formation des cadres dans le classement du Financial Times de 2015.

À l'occasion d'un déjeuner d'échanges, la délégation congolaise, composée du ministre de l'Économie, des Finances et du Plan, Gilbert Ondongo, de l'ambassadeur Henri Lopes, de Véronne Mankou, PDG de la société VMK (Nouvelles technologies) et de Jean-Paul Pigasse, Fondateur et directeur du groupe de presse ADIAC, a rencontré des personnalités de la politique française, des hauts fonctionnaires du ministère français des Affaires étrangères et du Développement international, des chefs d'entreprise ainsi que des responsables de l'école HEC Paris.

La visite du ministre Ondongo intervient dans le cadre d'un programme pluri-annuel de formation managériale et entrepreneuriale destiné aux fonctionnaires. Signé entre l'État congolais et HEC Paris, ce programme nommé « Libosso » ('en avant' en Lingala).

Ce programme, signé par le ministre Ondongo, dans le cadre d'un contrat-cadre de formation le 23 juillet 2013, pour une durée globale d'au moins trois ans, vise à former et à sensibiliser l'ensemble des fonctionnaires à la culture d'entreprise.

Le déploiement du programme « Libosso » est géré et déployé par le ministère congolais de la Fonction publique.

Pour l'année 2014, 120 hauts et moyens fonctionnaires ont été formés et 400 agents de l'administration congolaise sensibilisés.

Rose-Marie Bouboutou

INTERVIEW

Armelle Dufour : « Amener les fonctionnaires à comprendre la culture entrepreneuriale »

Directrice des projets Global Initiatives HEC Executive éducation et conseiller du Commerce extérieur de la France, Armelle Dufour apporte la lumière sur le programme « Libosso ».

En deux mots qu'est-ce que le programme « Libosso » ?

Le programme « Libosso » est décliné en différentes actions de formation portant sur des thèmes stratégiques pour le Congo. Nous formons les cadres de la haute administration et les cadres managers lors de séminaires de douze jours. La base également est sensibilisée afin de provoquer un déclic. La pédagogie de ce programme est co-construite avec le comité de pilotage du programme « Libosso » constitué de fonctionnaires congolais de manière à adapter la pédagogie au contexte du pays.

Pourquoi intégrer des éléments de culture managériale privée dans les administrations publiques ?

L'idée est de faire en sorte que les fonctionnaires se comportent avec les acteurs du secteur privé comme des partenaires au développement. Pour cela, il faut qu'ils puissent comprendre les



organisations, la culture et les réflexes entrepreneuriaux. Cette démarche s'inscrit dans un processus d'accompagnement au changement visant à rehausser l'administration congolaise aux standards internationaux. Sous forme imagée, nous pourrions oser, ou même souhaiter que chacun des acteurs du secteur public concoure avec conviction à la réussite pérenne de l'entreprise collective « CONGO S.A. ». L'enseignement du programme Libosso est nourri par

une analyse des meilleures pratiques utilisées par le secteur privé, mais également celles des administrations les plus performantes au monde.

2015 est l'année de l'entreprise au Congo. Allez-vous mener des actions particulières ?

Effectivement, nous avons le projet de développer avec le ministère du Développement industriel et de la promotion du secteur privé, un programme d'assistance technique avec pour but la construction d'un Institut de l'entrepreneuriat. Cet Institut servirait de cadre pour la mise en place d'un programme d'accompagnement de jeunes créateurs d'entreprise. HEC a remis le 22 octobre une proposition de programme pédagogique au ministre Isidore Mvouba. C'est d'ailleurs dans cet esprit que nous avons invité le jeune Véronne Mankou sur le campus aujourd'hui afin de pouvoir réfléchir à des synergies. Il illustre parfaitement cette nouvelle génération de dirigeants africains dont le Congo a besoin.

Propos recueillis par Rose-Marie Bouboutou



APPEL À CANDIDATURE

Primatologue expérimenté(e) pour habituation de gorilles sauvages

Contexte et objectifs du parc:

En Novembre 2010 African Parks (AP) a signé un accord de partenariat avec le ministère du Développement durable de la République du Congo pour la gestion et le financement du Parc National d'Odzala-Kokoua (PNOK) pour une durée de 25 ans. Le PNOK couvre près de 1 365 000 ha et possède l'une des plus importantes populations de gorilles de plaines de l'ouest et d'éléphants de forêt en Afrique Centrale. Afin d'augmenter les sites d'étude des gorilles et les activités du marché du tourisme, la Fondation Odzala-Kokoua recherche un ou une primatologue expérimenté(e) pour être responsable d'un site d'habituation de gorilles.

Description du poste

Localisation : camp forestier, Parc National d'Odzala-Kokoua, Cuvette-Ouest, Rép. du Congo

Expériences indispensables :

- au moins 2 ans d'expérience en Afrique centrale,
- au moins un an d'expérience de séjour isolé en forêts dense,
- supervision d'équipes pluriculturelles,
- suivi de primates sauvages en milieu naturel,
- suivi éco-éthologique de grands singes et/ou autres primates,

Expériences souhaitées :

- habituation d'un groupe sauvage de primates de l'Ancien Monde,

Compétences indispensables :

- bonne forme physique,
- pas de problème de santé chronique,
- maîtrise des méthodes de collecte de données comportementales,
- savoir parler français couramment,

Savoirs et savoir-faire :

- connaissance de l'éco-éthologie des primates, en particulier les grands singes,
 - connaissance des comportements à tenir avec les animaux sauvages,
 - connaissance des mesures de sécurité et d'hygiène en forêt,
 - connaissance naturaliste de la faune d'Afrique Centrale,
- Compétences souhaitables :
- maîtrise des méthodes de collecte d'échantillons d'origine animale (fèces, poils, salive...)

Diplômes et expérience :

- Master 2 en écologie environnement souhaitable
- >5 ans d'expérience en forêt dense tropicale humide

Langues : Français courant, anglais souhaité, lingala serait un plus Fonctions

- gestion du camp
- gestion du personnel au camp
- pistage et suivi du protocole d'habituation
- communication avec le Quartier Général
- travail sous la supervision d'un chef de projet et du Chef de Service Conservation et Recherche de l'Unité de Gestion African Parks du PNOK

Durée du contrat : 3 ans

Salaire : 1800 dollars + per diem

Dossier de candidature

Composition : CV, lettre de motivation, copie certifiée des diplômes et copie des certificats de travail

Adresse : 227, rue Campel, Quartier Ravin du Tchad, Plateau Centre Ville, Brazzaville, République du Congo

Téléphone : +242 05 664 98 09

Email : guillaumelf@african-parks.org

Date limite de dépôt : mi-juin 2015





DECISION COSUMAF No 2014-08
PORTANT MISE SOUS ADMINISTRATION PROVISOIRE
DE LA SOCIÉTÉ DE BOURSE AFRICABOURSE SA CONGO;trM
LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DU MARCHÉ FINANCIER DE L'AFRIQUE CENTRALE (COSUMAF),

Vu l'Acte Additionnel no 03/01-CEMAC-CE 03 du 8 décembre 2001, portant création de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale;
Vu le Règlement no 06/03-CEMAC-UMAC du 12 novembre 2003 portant Organisation, Fonctionnement et Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale;
Vu le Règlement Général de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale;
Vu l'Instruction No 2005-03 du 20 Décembre 2005 relative à l'agrément des sociétés de bourse intervenant sur le marché Financier de l'Afrique centrale;
Vu les délibérations de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale en sa réunion du 12 Décembre 2014, à Yaoundé en République du Cameroun;

Considérant les conclusions de la mission d'inspection effectuée par les services de la COSUMAF auprès d'AFRICABOURSE SA CONGO du 27 au 30 octobre 2014

Considérant l'inertie des organes légaux de la société AFRICABOURSE et les nombreuses irrégularités grevant le fonctionnement de ladite structure, telles qu'elles ressortent des conclusions de la mission contenues dans le rapport d'inspection;

Considérant l'absence constante de Monsieur Hospice HAZOUME, Président Directeur Général de AFRICABOURSE du territoire de la République du Congo, lieu du siège social, et la rétention ou la dissimulation, par l'intéressé, des informations essentielles sur le fonctionnement de la société, sa situation financière et ses perspectives;

Considérant l'existence, à l'encontre de Monsieur Hospice HAZOUME, d'une procédure judiciaire et sa mise en cause dans une affaire de détournement de fonds, selon des informations concordantes recueillies par les services de la COSUMAF;

Considérant l'étendue des risques affectant la clientèle de la société AFRICABOURSE en raison de la

non-communication aux inspecteurs de la COSUMAF des états financiers obligatoires;

Considérant les risques entachent l'organisation, le fonctionnement et la gouvernance de la société AFRICABOURSE S.A. CONGO, eu égard aux irrégularités affectant la composition des organes de la société;

Considérant le non-respect de l'obligation de désigner un contrôleur interne et l'inobservation récurrente des exigences professionnelles en matière d'organisation interne, de système d'information, de gestion comptable, de connexion technique avec les organismes de marché;

Considérant le non-respect des dispositions légales et réglementaires relatives à l'approbation des comptes sociaux, telles qu'elles ressortent notamment des dispositions des articles 548 et suivants de l'Acte uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et GIE.

Considérant l'absence de produits d'exploitation et l'impact négatif qui en résulte sur la situation financière et patrimoniale de l'entreprise;

Considérant l'insuffisance des fonds propres qui s'élèvent à 124 M, en violation des dispositions de l'article 150 du Règlement général de la COSUMAF;

Considérant la décision du Conseil d'Administration la société AFRICABOURSE du 28 Novembre 2014 de se retirer de la CEMAC et de renoncer à son agrément délivré par la COSUMAF

Considérant le refus des dirigeants de la société AFRICABOURSE de répondre à la convocation aux fins de leur audition lors de la réunion ordinaire de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) le 12 décembre 2014 à Yaoundé;

Considérant la demande de retrait d'agrément introduite par la direction de la société AFRICABOURSE auprès de la COSUMAF;

Considérant la lettre du 10

Décembre 2014, par laquelle le Président Directeur Général de la société AFRICABOURSE a fait part à la COSUMAF de son intention de ne pas se présenter à l'audition devant la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) le 12 décembre 2014 à Yaoundé;

Considérant les risques que fait peser à la clientèle et au marché le retrait pur et simple de la société AFRICABOURSE dans un contexte marqué par de graves irrégularités, un refus obstiné de transparence de la direction sur la situation financière et l'ouverture d'une procédure judiciaire à l'encontre du principal dirigeant;

Considérant l'impossibilité d'une poursuite de l'exploitation dans des conditions normales et la nécessité de prendre des mesures conservatoires visant à sauvegarder les intérêts des investisseurs et du marché financier de l'Afrique Centrale.

DECIDE ARTICLE 1:
La Société de Bourse AFRICABOURSE SA CONGO est placée sous le régime de l'administration provisoire, conformément aux dispositions de l'article 240 du règlement général de la COSUMAF.

La COSUMAF habilite son Président à désigner un Administrateur Provisoire en concertation avec les autorités congolaises.

La désignation de l'administrateur provisoire fera l'objet d'une décision de la COSUMAF, publiée selon les règles d'usage sur le marché financier de l'Afrique Central

ARTICLE 2:
L'administrateur provisoire assure l'administration et la direction de la Société de Bourse.

L'administrateur provisoire est habilité à déclarer la cessation des paiements de la Société de Bourse AFRICABOURSE SA CONGO. Le cas échéant, une procédure collective sera alors ouverte, conformément aux dispositions de l'Acte uniforme

(OHADA) portant organisation des procédures collectives d'apurement du passif.

L'administrateur provisoire est placé sous la tutelle de la COSUMAF. Il ne peut, sans l'autorisation préalable de la COSUMAF, acquérir ou aliéner les biens immeubles et les titres détenus ou gérés en portefeuille.

L'administrateur provisoire est tenu d'établir un rapport hebdomadaire décrivant l'évolution de l'activité, les perspectives et la situation financière et patrimoniale de la Société de Bourse AFRICABOURSE SA CONGO.

ARTICLE 3:
Les organes d'administration et de direction de la société AFRICABOURSE SA CONGO doivent s'abstenir de tout acte de nature à compromettre la situation financière et patrimoniale de l'entreprise jusqu'à la désignation de l'administrateur provisoire.

ARTICLE 4:
La Direction de la Société AFRICABOURSE est tenue de transmettre à l'Administrateur provisoire, dès son installation, tous documents et informations sur l'activité et la gestion de l'entreprise en vue de permettre la poursuite de l'exploitation dans des conditions normales.

ARTICLE 5:
La présente décision prend effet à compter de la date de sa signature et sera publiée au bulletin officiel de la CEMAC, sur le site internet de la COSUMAF et sur tout autre support défini par la COSUMAF

ARTICLE 6:
Le Président de la COSUMAF est chargé de notifier la présente décision à la société AFRICABOURSE SA CONGO

Fait à Libreville, le 12 décembre 2014 en deux (2) exemplaires originaux

Pour le Collège de la COSUMAF,

Le Président

TUNG NSUE

JEUNES, HOMMES, FEMMES
Voulez-vous gagner de l'argent ou améliorer vos revenus ?

Intégrez alors, l'équipe de vente du quotidien

Les DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Brazzaville : contact : 84, Boulevard Denis Sassou N'Gusso à Mpila centre-ville
Téléphone : 05 532 01 09

Pointe-Noire : avenue Germain Bikoumat, immeuble les Palmiers
(À côté de la radio Pointe-Noire) centre-ville
Téléphone : 06 649 89 04 – 06 963 31 34 – 04 473 39 85

ÉCHANGES ÉCONOMIQUES EN AFRIQUE

Le Gabon s'apprête à accueillir deux grandes rencontres

Les 29 et 31 août prochain s'ouvrira à Libreville, au Gabon, la 4^{ème} édition du New York Forum Africa (NYFA), placée sur le thème « investir dans l'énergie du continent », cette édition du NYFA précède le 14^e forum African Growth and Opportunity Act (AGOA). Plusieurs décideurs économiques et politiques africains, occidentaux et américains y sont attendus.

Selon les initiateurs de ces deux réunions internationales, l'idée d'organiser de manière simultanée ces rencontres tient au fait que les États africains sont conscientes de la crise que traverse actuellement le secteur pétrolier ainsi que des retombées sur leurs économies. Ces journées d'échanges permettront de maximiser le retour des investissements tout en misant sur la présence des centaines de décideurs économiques et politiques qui participeront à cette rencontre de Libreville. L'AGOA et le NYF sont deux grandes plateformes d'échanges économiques.

En effet, au cours de ces réunions, un accent particulier sera mis sur le nouveau dynamisme de l'économie du continent, les investissements, les opportunités dans le secteur de l'énergie, l'entrepreneuriat, la création d'emplois, la diversification économique, l'éducation, l'innovation, les échanges commerciaux et d'investissement entre l'Afrique Sub-saharienne et les États-Unis. « Nous sommes ravis d'avoir été choisis en tant que pays hôte pour accueillir le 14^e Forum AGOA et il nous a semblé naturel de combiner ces deux rencontres. Alors que la baisse du prix du pétrole s'opère dans une période d'augmentation des investissements dans nos projets d'infrastructures donc, il est vital de maintenir les programmes de diversification économique que nous avons mis en place pour réduire notre dépendance aux revenus pétroliers. Développer les échanges commerciaux avec l'Ouest et continuer à attirer les investisseurs via des événements à forte visibilité tels que les Forums AGOA et NYFA sont des aspects essentiels », a reconnu, chef de l'État gabonais que le pays constitue l'hôte de ces assises.

Pour le fondateur du NYFA, Richard Attias, la combinaison de ces deux rencontres représente une opportunité formidable qui permettra d'élargir le spectre des discussions du NYFA. En définitive, les acteurs africains pourront, à travers ces rencontres, faire valoir leurs atouts, notamment en présentant leurs opportunités d'affaires. La 14^e édition est destinée à promouvoir le développement des échanges commerciaux entre les États-Unis et l'Afrique.

Rock Ngassakys

ÉTATS-UNIS

Le républicain Jeb Bush prend position pour une régularisation massive des sans-papiers

Les États-Unis abritent plus de 11 millions de personnes sans-papiers. La réforme de la loi sur l'immigration pour une éventuelle régularisation massive peine à avoir l'adhésion du congrès à cause de l'hostilité du Tea Party.

Selon Jeb Bush, troisième de la famille Bush à vouloir diriger les États-Unis, « ça devrait être la chose la plus facile, car c'est une énorme opportunité, et que l'immigration n'est pas un problème ». Jeb Bush a tenu ces propos lors d'un discours au Club économique de

obsole est une énorme opportunité pour atteindre ces 4% », a-t-il déclaré. Et de justifier sa position : « nous avons besoin de gens jeunes et dynamiques qui contribueront immédiatement à notre économie. Nous ne devons pas en avoir peur », estimant que toute réforme

« ça devrait être la chose la plus facile, car c'est une énorme opportunité, et que l'immigration n'est pas un problème »

Detroit, centre névralgique de l'industrie automobile américaine. En décembre 2014, Jeb Bush annonçait son intention d'être candidat à l'investiture du Parti Républicain en vue de se présenter à la magistrature suprême.

Il déclinaît pour la première fois sa « vision » conservatrice visant à réduire les inégalités économiques et aider les États-Unis à retrouver une croissance de 4% par an. Et « réformer un système d'immigration

devrait passer par un rééquilibrage des sources d'immigration permanente, aujourd'hui largement dominée selon lui par le regroupement familial. Mais sa position est en décalage avec celle de la plupart des Républicains qui préfèrent voir l'immigration sous l'angle pénal, clandestin avec une vision liée à la protection des frontières.

Jeb Bush figure parmi la douzaine des candidats potentiels à l'investiture du Parti républicain. Interrogé sur le poids de

son nom et de sa famille, il n'a pas caché son estime pour son père et son frère, élus présidents respectivement en 1988 et 2000. « J'aime mon frère, et je pense qu'il fut un grand président », a-t-il dit.

Biographie de Jeb Bush

Second fils de l'ancien président George H.W. Bush et frère de l'ancien président George W. Bush, mais modéré, John Ellis Bush dit Jeb Bush, est né le 11 février 1953 à Midland au Texas. Il a été gouverneur républicain de Floride de 1999 à 2007. Il se présente au poste de gouverneur en 1994 et est battu par le gouverneur démocrate Lawton Chiles alors que son frère George W. Bush est élu au Texas. Il se représente en 1998 au poste de gouverneur en Floride, où il est élu, et réélu en 2002. Certains républicains espéraient qu'il prenne la succession de son frère en 2009. Un franche important du Parti républicain souhaiterait le voir concourir aux primaires du parti en vue des élections présidentielles de 2016. Il est opposé à l'avortement et favorable à la peine de mort.

Noël Ndong

PUBLI-REPORTAGE

Western Union et BGFIBank priment les gagnants du challenge des commerciaux 2014

Dans l'optique d'encourager leurs agents, notamment ceux qui sont connectés à leur réseau, WESTERN-Union en partenariat avec BGFIBank ont organisé de mai à décembre 2014, un grand challenge à l'endroit de leurs commerciaux.

En effet, les participants à cette action se sont vus octroyer à titre de récompense, plusieurs cadeaux tels que les téléphones de marque Black Berry. Cela, grâce à leurs qualités de service, notamment au plan d'accueil, de saisie parfaite des opérations et le respect de la conformité. Mais, outre le critère de la qualité de service, il y a aussi la croissance en transactions par rapport à l'année dernière (2013).

C'est ainsi que dans l'esprit de ce challenge



qui a duré huit mois, les n°1 désignés chaque mois ont reçu des Smartphone Black Berry.

Sept commerciaux gagnent pour l'année 2014

Dans les deux villes où ont été organisées ce challenge, notamment Brazzaville et Pointe-Noire, sept personnes ont été primées. Il s'agit de Jean Andambi, pour la période de mai-juin (Pointe-Noire), Imelda Nguessou, pour la période de juin-juillet (Pointe-Noire), Irène Biamba, pour la période de juillet-août (Brazzaville), Justine Makouélé, pour la période d'août-sep-

tembre (Brazzaville), Jean Tamba pour celle de septembre-octobre (Pointe-Noire), Marlene Bamoueni, pour octobre-novembre (Brazzaville) et Carine Belayoua pour novembre-décembre (Brazzaville).

« Notons que pour le mois de décembre, nous primons aussi la meilleure agence du réseau, Prix Agence : TVLCD 32 pouces. C'est le cas de Carine Belayoua dont l'agence a bénéficié de la TV », ont précisé les organisateurs.

BANGUI

Un autre candidat déclaré pour la présidentielle de 2015

La liste des prétendants au fauteuil présidentiel continue d'enregistrer des nouveaux venus. Charles Armel Doubane a, pour une deuxième fois officialisé sa candidature à la prochaine présidentielle.

L'ancien ambassadeur de la République Centrafricaine auprès des Nations unies est parti d'un constat pour justifier sa candidature. « *La République Centrafricaine jadis un État uni, havre de paix et de sécurité, l'est de moins en moins. Elle est en lambeaux, se déchire, n'est plus juste. Elle ne protège plus ses citoyens et ceux qui ont choisi librement d'y vivre. Elle ne les nourrit pas, les laisse sans électricité, sans eau potable, sans soins de santé adéquats, sans travail, sans espoir pour sa jeunesse* », a-t-il dit.

Sa candidature permettra au peuple centrafricain de regarder dans une nouvelle direction et de relever les nombreux défis qui se posent à lui. « *Je désire avec vous jeter les bases et conduire le Centrafrique vers un nouvel horizon rempli d'espoir et de renouveau* », dit-il pour motiver sa décision.

Par ailleurs, Charles Armel Doubane explique que « *maintenant nous devons ensemble -et nous pouvons- changer notre manière de faire pour le bien-être et la dignité humaine de toutes nos sœurs et tous nos frères centrafricains et enfin conduire nos enfants et le Centrafrique dans le 21^e siècle* ».

La candidature de Charles Armel Doubane vient juste après celle de l'ancien ministre d'État, Crépin Mboligoumba. Elle s'ajoute à bien d'autres candidatures, officialisées déjà et qui avoisineraient une vingtaine à l'heure actuelle.

PAOUA

Les parents d'élèves tentent d'aplanir leurs malentendus

Cette réunion fait suite à une certaine insécurité qui prévaut à l'école mixte 2 de Paoua où certains élèves sont munis d'armes blanches pour agresser les autres. Une situation qui a suscité la méfiance entre les parents.

A cet effet, une réunion a été convoquée, mardi 3 février, par le responsable de cet établissement Clément Maitelo, afin de régler cette situation. A l'issue de cette rencontre, trois raisons ont été identifiées comme étant à l'origine de cette situation. « *Certains élèves vont à l'école sans fournitures. Ils marchent à pieds. Une situation qui les pousse à agresser les autres afin de se saisir de leurs effets* », a dit une source locale.

Il ressort de cette rencontre que chaque élève doit être contrôlé tout en ayant ses fournitures en mains avant d'être admis en classe.

Les élèves qui vont se battre dans le quartier seront dénoncés à l'école pour d'éventuelles sanctions. Enfin, les parents mécontents doivent se réconcilier tout en se demandant pardon. Il a été par ailleurs, demandé aux chefs de quartiers de veiller sur l'application des solutions identifiées.

Source : Réseau des journalistes pour les Droits de l'Homme

Dissolution et liquidation de PRO-LUBE CONGO SARL

SOCIETE PRO-LUBE CONGO SARL

RCCM: 14 B 192 DU 04/04/2014

ACTIVITE: IMPORTATION DES PRODUITS LUBRIFIANTS ET FILTRE A CARBURANT IMPORTATION DES PIECES DETACHEES, BATTERIES ET PNEUS

SIEGE: 92, GUSTAVE-ONDJELE / CENTRE-VILLE

DATE DE DISSOLUTION: 2 FEVRIER 2015

LIQUIDATEUR: MROUE KHALIL, GERANT
TEL. 05.055 64 64

SUIVANT PROCES VERBAL DU 2 FEVRIER 2015 A POINTE-NOIRE.

La population du 7^e arrondissement expose ses préoccupations

L'impunité, la réparation, l'inaction du gouvernement, la situation des enfants et le réarmement des Forces armées centrafricaines (FACA), le rapatriement des mercenaires, voilà les principales préoccupations relevées par les participants du 7^e arrondissement de Bangui lors de la 3^e journée des consultations à la base.

Michel Pindima, une victime qui a participé à la consultation, réclame du gouvernement la justice. « *Les Séléka ont tué des gens, les Balaka sont venus faire autant. Aujourd'hui, nous, populations civiles, sommes devenus esclaves dans notre propre pays. Tu ne peux plus circuler librement, cependant les bourreaux sont en liberté. Est-ce normal ? La justice doit faire son travail afin que le pardon soit sincère. Pour que la cohésion sociale et le revivre-ensemble soit réel. En tout cas, il faut la justice* », a-t-il réclamé. Pour Albert Ngakossi l'un des chefs de groupe du 7^e, « *le gouvernement doit prendre ses*

responsabilités pour instaurer la justice. Mais, il doit également penser à la réparation pour les préjudices subis. Le gouvernement a aussi sa part de responsabilité dans cette crise, surtout en matière de justice sociale, d'équité et de bonne gouvernance ».

La situation des enfants soldats a été aussi l'un des points évoqués dans le 7^e arrondissement de la ville de Bangui. « *La situation des enfants centrafricains est très déplorable. Aujourd'hui, l'école fonctionne qu'au niveau de la capitale, voire dans certains arrondissements. Une fois traverser PK 9 ou PK 12, c'est fini, l'école n'existe pas. Cela jusqu'au*

niveau de nos frontières. Dans les salles de classe on ne trouve même pas de quoi s'asseoir. La cour est déserte et les enseignants ne sont pas sur place. Essayons un peu de projeter l'avenir de ces enfants d'ici 15 ans », a déploré Bienvenu Martial Brerinandji.

Le rapatriement des mercenaires étrangers, le réarmement des forces armées centrafricaines et la corruption étaient également au centre du débat qui a eu lieu hier matin entre les participants du 7^e arrondissement et Gertrude Zouta Ministre du Commerce, de l'industrie, des moyennes et petites entreprises.

Signalons que les consultations à la base en vue du forum de Bangui, ont commencé dans la capitale centrafricaine, depuis lundi 02 février 2015, soit onze jours après celles des provinces.



LITTÉRATURE

« Comment partager la rente pétrolière ? » au centre des débats aux Vendredis des arts et des lettres

Des questions telles que : Existe-t-il un meilleur régime de partage de la rente pétrolière ? Quelle est la stratégie pour une meilleure application du modèle ? Quelle est la part des Congolais dans le partage ? Y a-t-il un dysfonctionnement dans le partage de la rente pétrolière au Congo ?... ; ont été posées à la Préfecture de Brazzaville à Jean Jacques Ikama, l'auteur de cet ouvrage.

La rente pétrolière est depuis de nombreuses années à l'origine de conflits dans presque tous les pays producteurs de pétrole. La répartition des revenus pétroliers entre Etats producteurs et sociétés pétrolières continue de faire l'objet de nombreuses interrogations. Et Jean Jacques Ikama, écrit son livre qui décrit, entre autres, les mécanismes de partage de la rente pétrolière. Il a essayé de décrire les critères de partage de la rente pétrolière au cours de cette rencontre. Il élabore l'équivalent mathématique d'un contrat pétrolier. C'est un outil à la disposition des experts, du public pour pouvoir analyser, comparer certaines choses. « *En tant qu'auteur, j'ai écrit et mis le titre à la disposition de ceux qui savent l'utiliser. Ce livre ne parle pas que du Congo. Nous sommes partis des contrats pétroliers du Congo, avions élaboré des modèles mathématiques des contrats du Congo puis nous les avons généralisé pour prendre en compte tout contrat quelconque dans le monde.* »

Jean Jacques Ikama reconnaît qu'il y a beaucoup d'écrits sur le pétrole, mais très peu de livres. Alors que le pétrole est un sujet très sensible ; d'où il faut l'aborder avec beaucoup de respect et de subtilité pour ne pas vexer les

autres, mais plutôt captiver leur attention ; qu'ils vous lisent jusqu'au bout et comprennent votre message. Ce livre, dit-il, se lit à deux niveaux. Beaucoup de choses sont dites, mais il faut un peu plus d'attention pour pouvoir y accéder. Ça a été voulu ainsi, parce que c'est un sujet très sensible. Il y a des chiffres mais c'est, en valeur, relatif. En effet, cet ouvrage s'adresse à la fois à un public curieux de comprendre les enjeux du partage de la rente pétrolière et à un public averti (professeurs, étudiants, chercheurs...) souhaitant développer et approfondir ses connaissances sur le sujet.

Répondant à la question de savoir s'il existe un meilleur régime de partage de la rente pétrolière, Jean Jacques Ikama a dit que tous les types de partage de production se valent. Et c'est justement ce qu'il a essayé de dire dans son livre. On peut avoir n'importe quel type de résultat de partage avec n'importe quel type de mécanisme, parce que le plus important c'est ce qu'on dit. Dans ce livre il y a un tableau qui montre bien qu'avec la concession, le CCP ou le contrat de service on peut avoir des ventes à 90% de part pour l'Etat. Il y a aussi que les résultats varient selon le temps et l'espace. Le pays ou ce contrat donne de bons résultats a peut-être des gisements produisant mieux qu'ailleurs.

Quant à la part des Congolais dans le partage de la rente pétrolière, l'auteur pense que la rente pétrolière ne peut pas être partagée comme un gibier entre l'Etat et la population. Elle se redistribue comme toutes les autres ressources de l'Etat. Il y a bien d'autres revenus comme ceux des Impôts. Dans certains pays les impôts rapportent plus que le pétrole. Or, l'organisation des dépenses est fondée sur une forme de solidarité.



Jean Jacques Ikama dédicant son livre

« Donner à chacun de nous sa part ne saurait être une répartition rationnelle.

Dysfonctionnement dans le partage de la rente pétrolière au Congo

S'agissant du dysfonctionnement dans le partage de la rente pétrolière au Congo, Jean Jacques Ikama, dit que les spécialistes ont analysé et décrit le mécanisme de partage de cette rente pétrolière et ils ont relevé des problèmes, des polémiques. Lorsque les contrats de partage de production étaient mis en place au cours des années 1990, plus précisément en 1994 pour les premiers contrats de partage de production, dit-il, le prix du baril variait entre 18 et 20%, et les coûts pétroliers tournaient autour de 8 dollars le baril. Dans les modalités de partage de la rente pétrolière, il était prévu un mécanisme qu'on appelle seuil de plus haut qui veut tout simplement dire jusqu'à 22 dollars le baril,

c'est un prix normal ; les sociétés pétrolières réalisant un profil normal. Au-dessus de 22 dollars, c'est-à-dire entre 22 et 30 dollars, 8 dollars génèrent un profil exceptionnel et l'Etat devrait bénéficier d'un partage plus intéressant que jusqu'à 22 dollars. Pendant une dizaine d'années, les prix sont restés en dessous de 22 dollars et l'Etat avait un partage qui était autour de 30 dollars. Mais depuis 2005, les prix se sont placés au-dessus de ce seuil. Depuis lors, l'Etat a un peu plus qu'auparavant. En décrivant les mécanismes de partage, nous avons parlé de la récupération des coûts. Et ce mécanisme qui s'est activé avec l'augmentation aussi importante du prix du pétrole a fait que la part du pétrole qui est réservée à la récupération des coûts se trouve être de plus en plus petite en pourcentage.

Rappelant que cet ouvrage à l'ambition de : définir la rente pétrolière et clarifier les questions relatives à son appropriation ; révéler

la raison fondamentale du partage de la rente pétrolière et expliquer les mécanismes de répartition de cette rente entre pays producteurs et compagnies pétrolières ; analyser les résultats du partage et en constater les effets comme la spoliation, la pratique des préfinancements, le besoin d'amélioration des modalités ; examiner la pression fiscale subie par les compagnies pétrolières en vue d'en déterminer le niveau réel ; proposer un modèle de partage simple, flexible et équitable.

Qui est Jean-Jacques Ikama ?

Economiste, diplômé de l'Institut supérieur d'économie de Sofia en Bulgarie, Jean Jacques Ikama assure actuellement la fonction de directeur de la stratégie de croissance et de la planification dans une société pétrolière africaine. Dix années d'exercice au sein de cette société lui ont donné l'opportunité de développer une expertise avérée dans l'élaboration des modèles d'évaluation et optimisation économique des projets pétroliers et des contrats financiers. S'appuyant sur son expérience internationale et en prenant l'exemple du Congo, l'auteur lève le voile, de manière accessible, sur un domaine d'activité stratégique et complexe. Il a, par ailleurs, été au cours de ses trente années d'expérience professionnelle, directeur des relations financières extérieures et attaché de cabinet en charge des affaires monétaires et financières auprès de plusieurs ministres des Finances. Il a occupé la fonction de personne-ressource de la zone monétaire des Etats de l'Afrique centrale et assumé les fonctions d'enseignant à l'université Marien Nguabi de Brazzaville. Il est titulaire d'un brevet d'invention portant sur un outil didactique fondé sur les mathématiques.

Bruno Okokana

PARUTION

La place Mariale de Jean Cliff Davy Oko-Élenga en librairie

Diplômé en assurances, Jean Cliff Davy Oko-Élenga vient de faire ses premiers pas dans la littérature avec la publication chez l'Harmattan-Congo de son premier roman intitulé La Place Mariale, qui a été présenté et dédié le week-end dernier à la librairie des Dépêches de Brazzaville.

Au cours de la cérémonie qui a réuni auteur, critique littéraire et public, il s'est agi d'effleurer un nombre d'aspects de cet ouvrage. Ce roman est, d'après André Patient Bokipa qui en a fait la critique, un texte de bonne facture dans les thèmes qu'il traite et aussi dans l'écriture. « *Une écriture qui nous présente deux espaces antagoniques. D'abord la prison qui sert de site de thérapie de groupe ou chaque personnage qui faisait partie d'un groupe qui a fait l'objet d'une rafle raconte son destin et puis il y a la place mariale qui est un espace de liberté. À travers la trame du roman, son auteur nous donne l'occasion de réfléchir sur un certain nombre de problème de notre société* », a dit le critique. Cet ouvrage relate l'histoire de pot-pourri qui tient un kiosque à journaux, un féru de lecture et donc informe ce qui fait de lui un informateur potentiel, raison pour laquelle il est embaqué lors de la rafle de la place mariale.

Il s'agit ici, explique le critique littéraire, d'un roman sur l'écriture. En même temps que l'auteur écrit, il fait également écrire un personnage. On y trouve des relais de narration qui permettent d'introduire cet élément d'écriture à l'intérieur de l'œuvre. L'auteur uti-

lise l'acte d'écrire comme facteur de prise de conscience de la société. « *En tant qu'Africain, nous avons une tradition orale mais nous perdons les valeurs parce que nous ne les avons pas consignées. Les écrits sont des archives qui permettront à la génération suivantes de poursuivre ce qui a déjà été fait. Dire sans consigner c'est se taire. Il faut écrire pour changer les mentalités car les paroles s'envolent* ». souligne Jean Cliff Oko-Élenga.

Pour accrocher son lecteur, l'auteur n'hésite pas à utiliser la référence à l'actualité, qu'elle soit immédiate mais aussi la plus récente. Une actualité qui paraît également sur les questions de gouvernance politique et économique qui se trouvent être traitées dans ce roman relativement pessimiste.

On trouve dans ces cent soixante-seize pages réparties en onze chapitres un certain nombre de problèmes qui concernent l'écriture d'un roman ou d'une œuvre littéraire mais aussi des éléments qui auraient pu faire l'objet d'une préface que l'auteur a introduits directement dans la trame du roman. « *Chose remarquable, car ces grands problèmes, on les accorde souvent dans les interviews avec les*

écrivains mais vous tentez de les résoudre à l'intérieure de votre roman. Cet auteur s'annonce être de valeur et la fiction qu'il met en place et la façon de la traiter est tout à fait passionnante », conclut André Patient Bokipa.

Le roman se clos sur une certaine fatalité car le personnage principale pot-pourri y sent la difficulté de transformer la société. Un roman de haute facture et dont la dimension sociale est évidente car il l'embrasse dans tous les aspects de la société. L'auteur a un autre roman en chantier mais qui ne portera pas sur l'écriture. « *Ici j'avais besoin de définir ma position personnelle de l'écriture. J'ai voulu fixer une identité pour commencer, je me suis posé une question sur la littérature mais ma prochaine œuvre, qui est déjà en chantier, va aborder d'autres thèmes qui n'ont rien à avoir avec celui-ci* ».

Disponible à la librairie des Dépêches de Brazzaville, ce roman est vendu aux prix de 14000 FCFA.

Jean Cliff Davy Oko-Élenga est lauréat du prix des dix mots de la Francophonie en 2012. Il a travaillé comme rédacteur et producteur dans des sociétés de courtage d'assurances, avant de s'installer comme agent général. Depuis 2010, il est consultant à la Chambre consulaire de Pointe-Noire et prépare un diplôme d'expertise comptable à l'Académie de Nice.

Hermione Désirée Ngoma

INVITATION

Le comité exécutif des vendredis des arts et des lettres vous prie de bien vouloir assister

à la représentation de Morgane une comédie d'Henri-Djombô

Mise en scène et interprétation: Théâtre de l'environnement

Lieu : Auditorium de l'hôtel de la préfecture de Brazzaville.

Ce vendredi 6 février

2015

Entré gratuite

Cordiale bienvenue à !

NORD-KIVU

La traque des FDLR bat de l'aile

La Monusco pose comme préalable à sa collaboration dans cette opération, le remplacement de deux officiers supérieurs récemment nommés, à savoir les généraux Sikabwe Fall et Bruno Mandevu. Ces derniers figureraient sur une liste noire d'officiers indésirables pour leur responsabilité ou leur complicité présumée dans des graves violations des droits de l'Homme établie par la Monusco.

Lancée le 29 janvier 2015 par les Fardc pour bouter dehors les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), l'opération « Sukola 2 » semble battre de l'aile. L'offensive annoncée tambours battant contre les rebelles hutus rwandais continue de marquer le pas alors que, sur le terrain, il est fait état d'un récent massacre par des inconnus armés de plusieurs dizaines de personnes dans le village de Mayaigose-Kibidiwe, à une quinzaine de kilomètres de la ville de Beni (Nord-Kivu). Il y a donc lieu de parer au plus pressé pour tenter de sauver des vies humaines en péril. Le commandement militaire des Fardc qui, actuellement, a maille à partir avec la Monusco au sujet des contours à donner à cette opération par rapport au rôle de la mission onusienne paraît bloqué.

La pression de la Monusco, qui sollicite le remplacement de deux

généraux affectés à la conduite de cette opération militaire, est à la base des atermoiements qui caractérise présentement cette offensive armée en instance d'être menée contre les rebelles hutus rwandais. Les nominations du général de brigade Sikabwe Fall et du général de brigade Bruno Mandevu respectivement nommés à la tête de la région militaire du Nord-Kivu et comme chef de l'opération « Sukola 2 » ne semblent pas être bien perçues par la Monusco. Et pour cause ? Ces deux officiers supérieurs déjà indexés par la Monusco pour leur responsabilité ou leur complicité présumée dans de graves violations des droits de l'Homme figurent sur la liste noire de la mission onusienne qui demande leur remplacement pur et simple. Or, à en croire des spécialistes, toute opération sur le terrain, surtout dans la traque des FDLR, rend la collaboration avec les deux officiers supérieurs incontournables. Des sources dignes de foi confirment le profond malaise qui entoure les débuts de l'opération « Sukola 2 » à cause de ces exigences onusiennes. L'ultimatum aurait même été lancé aux autorités congolaises dans la foulée du dernier sommet de l'Union africaine à Addis-Abeba pour que d'ici le 23 février, les deux géné-

raux précités soient remplacés. Faute de quoi, dit-on, les Nations unies retireront leur soutien à l'opération.

Limiter les dégâts collatéraux

Que cachent ces préalables de la Monusco lorsqu'on sait que ce sont les Fardc qui tiennent le gouvernail dans cette campagne militaire ? La question vaut son pesant d'or. Pour maints analystes, l'ONU n'apprécierait guère le fait que les Fardc ont pris les devants dans cette opération sans son soutien, du moins pour l'instant, alors qu'elle était préparée de commun accord. « La RDC n'a pas refusé l'appui de nos partenaires mais il s'agit de la traduction du devoir premier des Fardc de défendre en première ligne le territoire national et de mettre fin aux exactions, aux pillages de nos ressources naturelles et à l'insécurité orchestrés depuis des décennies dans l'Est du pays par ces rebelles rwandais », explique, pour sa part, le porte-parole du gouvernement Lambert Mende. Là où certains parlent d'une initiative unilatérale tout en évoquant le respect des principes universels auxquels les Fardc sont tenues



Les rebelles hutus rwandais

de respecter, Lambert Mende a expliqué qu'il s'agit ici d'une question méthode et de stratégie. « Tout repose sur la préparation, le travail, la bonne connaissance du terrain et des forces en présence sans oublier l'adaptation aux circonstances. Dans ces opérations, en plus des dégâts collatéraux qu'il nous appartient de réduire à défaut de les éviter, le plan d'engagement doit faire l'objet d'un consensus entre les différentes troupes combattantes », explique-t-il. La hiérarchie militaire des Fardc se veut rassurant : tout sera mis en œuvre lors de cette opération pour limiter toute forme de violences excessives et particulièrement pour garantir la sécurité des populations civiles, congolaises et rwandaises rive-

raines des zones opérationnelles. Une chose est vraie, c'est que la Monusco est bien partie prenante dans cette opération « Sukola 2 », quand bien même son intervention, à ce stade, n'est pas encore déterminante. Celle-ci pourra éventuellement être ressentie notamment dans le cadre du partage de renseignements d'aide à la planification, du soutien logistique (fourniture de rations, approvisionnement en carburant, évacuation des blessés) et même du soutien opérationnel avec des hélicoptères d'attaque, par exemple. Les prochains jours nous en diront davantage sur le type de collaboration qui sera arrêté entre les deux parties dans cette traque des rebelles hutus rwandais.

Alain Diasso

Appel à candidature pour un Consultant individuel

(À Brazzaville, République du Congo)

L'Agence japonaise de coopération internationale, la Jica en sigle, envisage très prochainement de démarrer des projets en République du Congo dans le cadre du prêt japonais auprès des pays en développement.

Pour s'enquérir de la situation économique de la République du Congo et de la situation du développement des infrastructures à Brazzaville, la Jica est à la recherche d'un consultant individuel ayant le profil ci-dessus : le consultant doit avoir un diplôme d'université bac+5, et être : économiste ; économiste de transport ; ingénieur ou urbaniste avec un master en économie, ou tout autre profil avec une expérience pertinente en économie et urbanisme.

Les termes de référence détaillés pour ce poste peuvent être obtenus aux adresses suivantes :

MwambaLeon.CD@jica.go.jp; emoudienguele@yahoo.fr

Les personnes intéressées par cette offre peuvent envoyer leurs candidatures composées d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae aux adresses suivantes :

MwambaLeon.CD@jica.go.jp; furuta.kuniyuki@jica.go.jp

La date limite de dépôt de candidatures est fixée au mardi 11 février 2015 à 16h00.

Fait à Kinshasa, le 02/02/2015

EIHIKO OBATA
REPRÉSENTANT RÉSIDENT
JICA-RDC

FERMETURE DE L'INTERNET MOBILE ET DES SMS

Le gouvernement peu empressé de débloquer la situation

Le ministre de la Communication et des Médias dénonce l'exploitation criminelle faite des réseaux sociaux par les opposants lors des manifestations du 19 et 20 janvier dernier sur fond d'une instrumentalisation éhontée pour attenter à la paix et à la sécurité intérieure du pays.

Quand est-ce que le service SMS ainsi que l'Internet mobile seront rétablis sur l'ensemble du territoire national ? Personne ne sait le dire. Le statu quo persiste au grand dam des utilisateurs et surtout des opérateurs du secteur qui n'arrêtent de se plaindre du manque à gagner enregistré depuis la coupure des connections Internet. Quoique rétabli partiellement, du moins pour ceux qui sont connectés à Wifi ou qui utilisent l'Internet fixe, l'Internet continue à demeurer inaccessible pour la plupart des Congolais. De nombreux habitants subissent les conséquences, notamment économiques, de ces restrictions imposées par le gouvernement. Expliquant le 5 février au cours d'un point de presse les raisons qui ont amené le gouvernement à prendre cette mesure conservatoire, le ministre de la Communication et médias a stigmatisé l'usage malencontreux fait des réseaux sociaux par la frange dite radicale de l'opposition lors des troubles des 19 et 20 janvier. Pour donner un peu plus de relief à leurs manifestations aux fins de nuire à l'image du gouvernement, les initiateurs de ces troubles, a-t-il déclaré, « ont posté sur la toile des fausses images de prétendues atrocités commises par nos forces de sécurité ou par des manifestants à Kinshasa

alors qu'en réalité, il s'agissait de photos prises à Haïti, aux Seychelles, au Congo Brazzaville ou au Burkina Faso et affichées sur Internet depuis longtemps ». Et de regretter que les Congolais de la diaspora notamment ceux de l'Allemagne aient manifesté contre le gouvernement sur la base de ces « mensonges grossiers » dénonçant au passage des atrocités complètement imaginaires. « Lorsque les réseaux sociaux n'ont plus rien de social et sont au contraire ainsi instrumentalisés pour attenter à la paix et à la sécurité, il appartient à tous les Congolais, le gouvernement en premier, de prendre leurs responsabilités pour éviter le pire. C'est la raison pour laquelle nous avons pris des mesures conservatoires d'interruption momentanée de ces services, ce qui a perturbé les espaces numériques », a indiqué Lambert Mende. Le ministre n'a hélas avancé aucune date quant à la réouverture de l'Internet mobile et du service SMS, se contentant juste d'exprimer les regrets du gouvernement par rapport aux conséquences qui résultent des dysfonctionnements ainsi occasionnés. « Le gouvernement est désolé pour les inconvénients causés aux utilisateurs de ces nouvelles technologies autres mais il est évident qu'il ne pouvait agir autrement car les images trafiquées récupérées des archives d'autres pays, voire même d'une série télévisée que l'on a balancées sur les réseaux sociaux pouvaient alimenter une véritable guerre civile chez nous », a précisé Lambert Mende.

A.D.

BCC

Sensibilisation des opérateurs économiques sur le système régional de paiement et de règlement du Comesa

Le système régional de paiement et de règlement (REPSS) lancé par les chefs d'Etat et de gouvernement du marché commun de l'Afrique de l'est et australe (Comesa), le 8 juin 2009, à Zimbabwe vise à faciliter les paiements des transactions commerciales intra-régionales en temps réel, aux moindres coûts et sans faire intervenir les correspondants étrangers.

C'est le 31 mars de cette année que la BCC rendra opérationnel ce système en RDC. Avant cette échéance, l'heure est à la sensibilisation des opérateurs économiques œuvrant en RDC pour qu'ils puissent bien s'imprégner de l'intérêt de ce système, du reste, nouveau pour le pays. C'est à cet exercice que s'est livré le gouverneur de la BCC, Deogratias Mutombo Mwana Nyembo et le secrétaire exécutif de la Chambre de compensation du Comesa, M. Mansoor au cours d'une journée de sensibilisation organisée le 5 février par la BCC en la salle de conférence de Romeo Golf qui a ciblé les membres de l'association congolaise des banques, de la Fédération des entreprises du Congo. Pour le gouverneur de la BCC, cette sensibilisation est d'une importance capitale car elle permet d'expliquer aux opérateurs économiques l'intérêt du REPSS. L'objectif principal du REPSS, fait remarquer l'autorité monétaire, est de faciliter le dénouement des transactions commerciales et financières intra-régionales. « Il permet aux opérateurs économiques de la zone d'effectuer les paiements ad hoc en temps réel, à moindre coût et sans faire intervenir les correspondants étrangers traditionnels ou d'autres banques intermédiaires ».

Le REPSS offre donc aux opérateurs écono-

miques la possibilité de recourir au crédit à l'importation ou à l'exportation auprès de la Banque de la Zone d'échanges préférentiels du Comesa ; il facilite l'obtention de l'assurance risque à l'import-export par l'Agence pour l'assurance du commerce en Afrique. En plus de cela, il aide à l'identification des opportunités d'investissement régional et le financement ainsi que le renforcement des capacités opérationnelles en la matière par l'Agence d'investissement régional, tout en proposant la couverture des risques d'investissement et d'opérations par la même agence. Au regard de tous les avantages sus évoqués, le gouverneur de la BCC souligne que le recours par les opérateurs économiques de tous les pays membres du Comesa à ce système régional de paiement et de règlement sera de nature à accélérer les échanges transfrontaliers.

« En définitive, l'utilisation du REPSS contribuera à soutenir la croissance économique et à réduire la pauvreté dans les pays membres du Comesa. Dans ce contexte, il est donc important que les opérateurs économiques de la RDC participent au REPSS eu égard à la nécessité d'accélérer l'émergence de l'économie congolaise », indique-t-il. Pour mémoire, le système régional de paiement et de règlement du Comesa a démarré véritablement ses opérations le 3 octobre 2012, avec la première transaction enregistrée entre le Bramer Bank de l'île Maurice et la Banque Fina du Rwanda, par l'intermédiaire de leurs banques centrales respectives. En sus des banques centrales de ces deux premiers pays, quatre autres ont rejoint le REPSS. Il s'agit des banques centrales de Swaziland, du Malawi, de l'Ouganda et du Kenya.

Aline Nzuzi

CAN 2015

Pas de finale pour la RDC

Les Léopards de la RDC n'ont pas pu accéder en finale de la 30e édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) organisée en Guinée Équatoriale. En dépit de la visite de motivation du président de la République, Joseph Kabila à Bata, la RDC a courbé l'échine devant la Côte d'Ivoire par trois buts à un en demi-finale.

Pour ce match, l'on note tout de suite l'absence de Cédric Mongongu dans l'axe de la défense, laissant sa place à Gabriel Zakuani qui s'était pourtant tordu la cheville en quart de finale contre le Congo Brazzaville, mais visiblement récupéré pour ce match. Le sélectionneur Florent Ibenge fait donc confiance à Robert Kidiaba dans les perches. Issama, Zakuani, Kimwaki et Kasusula constituent le quart de la défense RD-congolaise. Chancel Mbemba, Cédric Makiadi et Mabwati forment le trio du milieu de terrain alors que Jérémy Bokila, Yannick Bolasia et Dieumerci Mbokani composent le secteur offensif des Léopards de la RDC.

On joue la 5^e minute, les Léopards se procurent leur première occasion nette de but. Sur un long centre d'Issama, Bokila contrôle de la poitrine, mais sa frappe à bout portant est détournée par le gardien Gbouhouo. Bonne entame du match des joueurs de Florent Ibenge dominateurs dans le premier quart d'heure de la partie. Mais les Éléphants reviennent ensuite dans le match, s'installant progressivement. Et à la 20^e minute, une balle traîne à l'entrée de la surface de réparation, et Yaya Touré à l'affût déclenche une frappe lourde que Kidiaba n'arrête pas : un but à zéro pour la Côte d'Ivoire. Mais à la 23^e minute, les Léopards obtiennent un penalty sur une faute de main dans la surface de réparation du défenseur central ivoirien Bailly. Mbokani transforme la sentence pour la RDC et signe son troisième but du tournoi. La partie est relancée pour les deux équipes. Belle

réaction des Léopards après l'ouverture du score par Yaya Touré. L'on note une légère domination ivoirienne qui joue assez haut. À la 42^e minute, Yannick Bolasia dans la moitié du terrain RD-congolaise perd une balle qui est récupérée par Wilfried Bony qui la transmet à Gervinho. Et le joueur de l'AS Roma, seul devant Kidiaba, redonne l'avantage aux Ivoiriens avec le deuxième. L'arbitre Nyoum renvoie les deux équipes à la pause avec le score de deux buts à un en faveur des joueurs du sélectionneur français Hervé Renard.

Les deux équipes retrouvent la pelouse avec la hargne pour la RDC de revenir au score et la détermination pour la Côte d'Ivoire de se mettre à l'abri. À l'heure de jeu, Junior Kabananga prend la place de Mbokani visiblement émoussé. Sur un corner de Yaya Tourné à la 68^e minute, le défenseur Wilfried Kanon reprend une balle mal renvoyée par Robert Kidiaba. La Côte d'Ivoire prend le large avec le troisième but. Le temps pour Florent Ibenge de sortir Cédric Mabwati laissant pour monter Neeskens Kebano. Mais la RDC ne reviendra plus et laisse donc filer la Côte d'Ivoire en finale, la troisième pour les Éléphants en quatre éditions de la CAN. Somme toute, l'expérience des Ivoiriens a eu raison des Congolais, certes talentueux mais un peu moins concentrés sur le match que leurs adversaires. Toutefois, atteindre le niveau de demi-finale est déjà une grande victoire pour les Léopards lorsque l'on sait que l'objectif assigné au sélectionneur Florent Ibenge au départ avait été de qualifier son équipe pour la phase finale et ensuite d'accéder en quart de finale. En toute logique, l'objectif est atteint. Et d'ailleurs, il subsiste une opportunité pour les Léopards de terminer à la troisième place du tournoi. Car il y a la petite finale contre le perdant de la demi-finale entre la Guinée Équatoriale et le Ghana.

Martin Engimo

INVESTISSEMENTS

Premier forum Agoa en Afrique centrale

Il se tiendra du 29 au 31 août à Libreville, la capitale du Gabon, au même moment qu'un autre grand rendez-vous africain : la quatrième édition du New York forum Africa (Nyfa).

Présenté comme l'un des premiers rassemblements économiques africains du genre, le Nyfa est l'un des grands événements panafricains dans l'agenda 2015. Il a été décalé pour coïncider avec le quatorzième forum Agoa. Ce dernier est une initiative américaine visant à développer les échanges commerciaux entre l'Afrique subsaharienne et les États-Unis d'Amérique. Pour ces deux rencontres internationales d'envergure sur le sol africain, l'on projette des retombées intéressantes du fait de la présence des centaines de décideurs économiques et politiques à Libreville au cours de ces jours de discussions et de débats. Les premiers chiffres avancés font état de la présence de plus 1500 décideurs économiques et politiques. Mais il y a un élément qui apporte un caractère stratégique à ces deux événements internationaux

: la baisse des cours du pétrole. Comme les dirigeants africains l'ont reconnu, cette nouvelle donne doit être prise en compte plus sérieusement. L'idée est de poursuivre les efforts d'augmentation des investissements dans des projets d'infrastructures. Pour le Gabon, le continent africain devrait davantage s'impliquer dans la diversification économique de manière à réduire significativement sa dépendance aux revenus pétroliers. D'où les dirigeants de la région trouveront une nouvelle occasion de réaffirmer tout l'intérêt de développer les échanges commerciaux avec l'ouest. Cela demandera de drainer des nouveaux investissements. Le thème de l'énergie sera au centre du grand débat sur les enjeux de développement de l'Afrique. Comment encourager un dynamisme économique ? Comment créer des opportunités dans le secteur de l'énergie, de l'entrepreneuriat, de la création d'emploi et de la diversification de l'économie ? Voilà autant de questions qui ne manqueront pas de trouver des réponses au cours de ces travaux.

Laurent Essolomwa

Les Léopards réagissent après la défaite contre les Éléphants

Les joueurs s'expriment sur leur prestation après la défaite contre les Ivoiriens en demi-finale de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2015.

Privés de la finale de la CAN 2015 par les Éléphants de la Côte d'Ivoire, les Léopards de la RDC vont toutefois disputer la petite finale le 7 février 2015. Mais certains joueurs sont revenus sur le match qui s'est joué sur des détails notamment, une erreur de marquage sur Yaya Touré pour le premier but, une monumentale erreur de perte de balle pour le deuxième but et une déconcentration lors d'un corner pour le troisième but des Ivoiriens. Blessé depuis la deuxième journée de la phase des poules, le capitaine Youssouf Mulumbu a suivi

la demi-finale sur le banc. « On a fait des erreurs, on les a payées. Et comme je l'ai dit aux amis, il reste un match samedi. Il va falloir ne pas se focaliser sur ce match-là [contre la Côte d'Ivoire] et on verra samedi si on peut ramener une médaille. Je crois que ce sera une Coupe d'Afrique réussie pour le Congo », a-t-il déclaré.

Le milieu récupérateur Chancel Mbemba est revenu sur le match, mais en ayant déjà une pensée pour la petite finale. « On a travaillé, mais on a fait de petites erreurs. Et la Côte d'Ivoire en a profité. Le coach nous avait dit de presser très haut. Mais quand on presse haut, certains joueurs restent. Et ça nous oblige de beaucoup courir. Le coach nous a dit de ne pas encaisser mais on a encaissé le premier but. Pour le match de la troisième place, on va faire de notre mieux pour faire plaisir au peuple congolais qui est déçu », a-t-il indiqué.

Faisant pour la première fois son apparition à la CAN en remplaçant Dieumerci Mbokani, Junior Kabananga a plutôt été fair-play, tout autant rivé sur la rencontre pour la troisième place : « C'est



Mulumbu

ça aussi le foot. On peut gagner ou perdre. Aujourd'hui, ça n'a pas marché. Le match est passé, il faut maintenant oublier et penser au prochain pour essayer de gagner la troisième place ».

C'est aussi la quintessence des propos du défenseur central Joël Kimwaki : « C'est le football. On a mouillé le maillot. Mais on n'avait pas de chance. Ce n'est pas fini. On va se battre samedi pour ramener la médaille de la troisième place ». Son coéquipier au TP Mazembe, le gardien de but Robert Kidiaba a, quant à lui, tourné la page de cette demi-finale décevante pour les Léopards. « On n'avait pas la chance. En première mi-temps, on a pris deux buts. Lorsqu'on a égalisé, on avait de l'espoir. Mais on a encaissé un troisième but qui nous a tués. On a tourné la page. Il nous reste un match à jouer ».

Martin Engimo



Mbemba

HANDBALL

Le club Caïman réitère ses ambitions pour le sommet

La saison sportive 2014-2015 a démarré avec une note de satisfaction pour l'équipe Caïman, version seniore-homme. Elle est vainqueur du tournoi de mise en jambe organisé par la ligue de handball de Brazzaville, s'est vanté le président de ce club, Achley Poutance.

Caïman, une équipe de handball qui a vu le jour la saison dernière à Brazzaville est sous la tutelle d'Achley Poutance qui considère le handball comme l'une de ses principales passions. Outre Brazzaville, siège de son équipe, il est toujours présent sur les terrains où se joue le handball. « Je suis certes président de Caïman qui évolue dans la ligue de Brazzaville mais, quand je suis à Pointe-Noire je trouve toujours des occasions pour assister au handball surtout l'AS Cheminots vue les relations que j'entretiens avec son président et ses joueurs », a-t-il indiqué lors d'une séance d'entraînement de Cheminots au quartier KM4. En revanche, il se dit optimiste concernant sa propre équipe, toujours en pleine reconstruction, en vue de meilleures performances.

« La première saison a été décevante pour nous-mêmes les dirigeants parce qu'on avait travaillé avec le cœur sachant qu'à la fin de l'année on pouvait être glorifié mais, malheureusement cela n'a pas été le cas. Toutefois le niveau acquis par l'équipe nous rassure car, personne ne pouvait s'attendre à cette prouesse

», a souligné Achley Poutance et d'ajouter : « Aujourd'hui, nous ne pouvons plus rester dans les remords, nous avons classé ces résultats dans la comptabilité du passé pour regarder vers l'avant ». Pour cela, l'orateur réitère son ambition de voir son équipe accéder au sommet du handball congolais car dit-il, aucune équipe ne peut être créée pour se contenter de faire piètre figure. En clair, il s'agit pour lui de tout mettre en oeuvre et permettre à Caïman à s'adjuger une place au soleil, à l'issue de cette nouvelle saison sportive.

Selon lui, le tournoi de mise en jambe organisé par la ligue, prélude au championnat national a permis non seulement de jauger le niveau de son équipe pour pouvoir corriger les failles, mais aussi de détecter quelques individualités au niveau du club et dénicher des cas d'indiscipline. Toutefois, Achley Poutance se targue de voir son club se mesurer avec les grands du handball national. « Ce n'est pas une occasion pour nous de faire la grosse tête, parce que les adversaires de Caïman sont Inter club et Etoile du Congo qui étaient malheureusement mis hors jeu lors dudit tournoi », a-t-il martelé.

Achley Poutance a, par ailleurs, déploré la mobilité des handballeurs congolais, avant de faire valoir le titre remporté par Caïman junior la saison dernière au championnat de la ligue de Brazzaville.

Charlem Léa Legnoki

EBOLA

Dangers pour les aspects méconnus de la maladie

Sur le front de la lutte contre l'épidémie, les nouvelles se suivent mais ne se ressemblent pas.

La lutte contre l'épidémie d'Ebola, surtout dans les trois pays d'Afrique de l'Ouest où la maladie a le plus lourdement sévi depuis un peu plus d'un an, Guinée, Sierra Leone et Libéria, enregistre des avancées notables. Les essais des vaccins, notamment italiens en Sierra Leone, et japonais en Guinée, donnent des résultats encourageants. Le tout dans un contexte où l'OMS affirme que le tableau général est à la décline. A ce jour, l'Afrique et le monde ont enregistré quelque 9.000 morts sur un peu plus de 23.000 cas reconnus de contamination au virus Ebola depuis décembre 2013.

Le Favipiravir (Avigan), produit par une filiale de la société japonaise Fujifilm ; le ChAd3, développé par la firme britannique GSK (GlaxoSmithKline) et notamment produit par l'Italie, ainsi que le RSV-ZEBOV de l'agence de santé publique du Canada (PHAC) sont actuellement les trois vaccins testés sur des volontaires dans les trois pays avec des succès avérés. Mais les scientifiques invitent à tempérer l'optimisme : la maladie n'est pas encore totalement vaincue. D'ailleurs jeudi, l'OMS a fait savoir que jamais depuis le début de cette année, les cas n'avaient été aussi nombreux que ce mois-ci.

La presse britannique a révélé mercredi et des organisations

humanitaires le soulignent : dans la préoccupation bien compréhensible de combattre d'abord le mal, une donnée essentielle a été négligée. Il s'agit de ce que les médecins appellent, si l'on en croit le Daily Mail, du Syndrome post-Ebola (PES). Par l'octroi de produits de soins avancés ou par un effet d'immunité naturelle, 5 à 10.000 (chiffres de l'ONU) personnes infectées ont été guéries d'Ebola en Afrique de l'Ouest. Mais nombreux d'entre ces anciens malades se plaignent aujourd'hui d'effets collatéraux : problèmes de vision, perte de cheveux et de mémoire et même crises d'anxiété. Les chercheurs italiens indiquent qu'il a bien été décelé de telles complications après l'administration du Chad3, mais ces inconvénients finissent par disparaître d'eux-mêmes. Dans tous les cas, il manque suffisamment de recul à la communauté scientifique qui a dû agir dans l'urgence pour savoir si les trois vaccins exposent aux mêmes durables ou passagers. Ebola est une réalité complexe, qui mêle à une grave problématique de santé publique des aspects sociologiques, scientifiques et même commerciaux. L'université d'Oxford qui œuvrait au Libéria a dû interrompre ses recherches. Certains laboratoires ne sont pas loin d'affirmer que le recul spectaculaire de la maladie ne rend plus la découverte d'un médicament suffisamment rentable.

« Pour parvenir à des résultats

probants, il fallait conduire le test (de la trithérapie d'Oxford, Ndl) sur un échantillon suffisamment représentatif de malades, ce que le recul du nombre des personnes infectées ne garantit plus », a expliqué MSF qui œuvre dans ce pays. Le paradoxe de la situation est donc que le recul significatif de la maladie puisse aussi sonner le glas de la recherche active contre elle. MSF prévient toutefois : la maladie n'est pas encore arrivée au point de son anéantissement et de son innocuité définitifs.

Pour l'heure, les personnels de santé qui ont été ou qui sont encore sur le terrain sont donnés en exemple dans leurs pays, en Italie et en Grande-Bretagne. Dans ce dernier pays, le premier ministre David Cameron annonce que son gouvernement va décerner une médaille honorifique de reconnaissance aux quelque 2.000 Britanniques qui se sont déployés en Sierra Leone pour combattre l'épidémie.

L'Italie, qui est l'autre pays qui s'est distinguée dans cette lutte par le nombre de volontaires envoyés, envisage elle aussi une « médaille de la santé ». La ministre de la santé, Beatrice Lorenzin, en avait fait l'annonce lors de la cérémonie marquant la guérison du Dr di Fabrizio Pulvirenti. Ce médecin de l'ONG italienne Emergenzy, fut infecté en Sierra Leone. Il a été soigné en décembre-janvier dans les structures de l'hôpital Spallanzani, à Rome. Guéri, il annonce qu'il va retourner en Sierra Leone.

Lucien Mpama

ÉTATS-UNIS

Les jeunes immigrés représentent « le meilleur de ce que le pays peut offrir », selon Barack Obama

Le président américain estime que ses adversaires politiques ne comprennent pas l'impact humain de sa politique en matière d'immigration.

À l'occasion d'une rencontre, mercredi à la Maison Blanche, avec six de ces jeunes, Barack Obama a fustigé ses opposants qui rejettent sa politique. « Je pense que s'ils avaient la chance de rencontrer ces jeunes, la majorité des Américains se diraient que ce n'est pas bien (...). Ces jeunes représentent le meilleur de ce que les États-Unis peuvent offrir », a déclaré le chef de la Maison Blanche. Plus de 11 millions de sans-papiers vivent aux États-Unis mais la réforme sur l'immigration avec d'éventuelles régularisations peine à passer au Congrès à cause de l'hostilité du Tea Party.

Malgré cela, l'actuel président a usé jusqu'alors de ses pouvoirs pour les protéger. Il a critiqué la législation déjà approuvée par la Chambre des représentants et actuellement examinée par le Sénat - un projet de loi qui pourrait entraîner l'expulsion de ces jeunes. Ce texte qui inquiète le président est intégré dans une loi fiscale visant à financer les activités de l'agence de la sécurité intérieure (Homeland Security). Une fois approuvée par les deux chambres du Parlement, cette loi bloquerait également le décret pris par Barack Obama fin 2014, qui protège environ cinq millions d'immigrants contre toute tentative de déportation afin qu'ils puissent continuer à vivre et travailler aux États-Unis. En janvier, les républicains, majoritaires à la Chambre, avaient voté un texte de loi qui revient largement sur la régularisation des jeunes immigrés sans papiers annoncée l'année dernière par le président américain.

Barack Obama a réitéré qu'il compte opposer son veto à la législation soumise par les républicains si le Congrès l'invite à signer le texte. Il s'est déclaré confiant du fait que l'opposition ne dispose pas des votes nécessaires au Congrès pour passer outre à son veto.

Nestor N'Gampoula

Lancement d'un laboratoire P4 pour des recherches

La Chine et la France viennent de créer conjointement un premier laboratoire Asiatique à Wuhan, chef-lieu de la province du Hubei, au centre de la Chine.

« Les recherches sur ces épidémies infectieuses, comme sur Ebola, nécessitent de travailler dans un laboratoire où les mesures de sécurité sont très strictes. Actuellement, le laboratoire P4 (Protection niveau 4), possède ces mesures de sécurité. Ce laboratoire, très sécurisé, sera destiné aux recherches sur la pathologie immunitaire du virus Ebola », a affirmé Gao Fu, vice-directeur du Centre chinois de Contrôle et de prévention des maladies et chercheur à l'académie des Sciences de Chine.

« On a déjà pas mal de connaissances sur le virus Ebola, mais la pathologie immunitaire conduisant à l'épidémie et le

mécanisme cellulaire de la pathologie nécessitent encore des recherches avancées. Ce sont des questions clés sur lesquelles on doit mener des recherches scientifiques après la fondation du laboratoire P4 », a-t-il ajouté. Le laboratoire P4 a pour objectif de mener des recherches sur les virus mortels, sans moyen de prévention ni de traitement. Plus précisément, sur les virus pathogènes tels que, le virus Ebola. Par ailleurs, le président de l'académie des Sciences de Chine, Bai Chunli estime que ce laboratoire permettra de grandes avancées médicales. « Un bon ouvrier doit avoir de bons outils. Les infrastructures scientifiques nationales constituent une importante base et protection pour les recherches scientifiques. Elles représentent également le niveau d'innovation scientifique d'un pays. En tant qu'élément

essentiel du système défensif chinois en matière de santé publique. Ce laboratoire P4 basé à Wuhan jouera un rôle majeur dans la réaction face aux épidémies nouvelles et soudaines et dans la recherche sur les médicaments et vaccins », a-t-il déclaré. Lors du lancement du laboratoire, les experts chinois et français ont échangé aussi leurs avis sur la prévention et le traitement de l'épidémie Ebola. Selon Gao Fu, les discussions actuelles portent sur la situation post-épidémie. Il se dit confiant quant à l'élimination complète de cette épidémie qui fait rage en Afrique de l'Ouest.

Il a également averti que, malgré les premiers effets positifs dans la lutte contre l'épidémie, il faut rester toujours vigilant et poursuivre les études sur cette pathologie.

Yvette Reine Nzaba

MOTS FLÉCHÉS N°060

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

HERBAGES	VIRAGE À SKIS	METTRE ENSEMBLE	REDONNER DU BRILLANT	GESTE DE TORERO	LIQUEUR DE SAVOIE	DES LIGNES ET DES RAMES EN ÎLE-DE-FRANCE
MENU, AVEC DU POISSON	CHEFS À L'ARMÉE	FERAIS LE DÉPLACEMENT	AGRANDIR	IL PEUT VIEILLIR EN FÛT	RENIFLÉE	
SQUAW			NOUVELLE REVUE FRANÇAISE			
ÉDENTÉ BRÉSILIEN	ARBRE					
	RÉGION DU PAS-DE-CALAIS					
JEU DE CARTES		FRANCIUM		AGENCE DE PRESSE		ANTIQUE VENT
APÉRITIF ROYAL		BASE DE PASTIS		PRIMITIVE		
	SOCIÉTÉ ANONYME		EST-OUEST		DONNE SA CONFIANCE (SE)	
	DU DY-NAMISME		PRÉJUDICE		PARADIS	
CARACTÈRE GREC						RENDIT TRAN-CHANT
ABRITAIT DU FROID		EXPOSÉE		ON NE PEUT MIEUX		
				CONFESSÉ		
FAMEUX ROMAIN	À LUI	MOMENT D'APPRENTISSAGE			PRONOM DÉMONSTRATIF	
	ESTIMÉE	LONGUE COURSE				
			CHASSÉ			HOMME DE L'EST
GRUPE POLITIQUE	ÉTATS				RACING CLUB	
	CHEMINS DE FER				ÉCRITURE LIBRE	
		EN TENUE D'ÈVE		LE GOLFEUR S'Y RÉFÈRE		
DÉSIGNE L'ENDROIT PRÉCIS		PRÉNOM FÉMININ				
ARRIVE APRÈS	ENLEVER LE SULKY					BRUIT INCONGRU
	PRINCIPE CHINOIS					
		BON À COLLER AU MUR		PAS EN V.O.	ACTION EN BOURSE	
					SIGLE DE FRONTON	
CERVIDÉS DU CANADA			PARA-GRAPHE BIBLIQUE			
IL CIRULE À CUBA						
		ANCIENNES COLONIES		INSTANT DE JOIE		

SUDOKU N°060

>FACILE

		5	2	6	7			
		6					1	5
		4				9	6	2
4	7		1				9	
6	1	9	7	8	3			4
	9			3	6		1	
1	4	8				2		
5	6					4		
			5	8	4	1		

>MOYEN

9	7				1	5		
2			6		4		9	
	5		3	9				
8	4			3				
6			2	7	8			3
				1			7	5
				8	2		6	
	6		9		5			1
		8	7				5	2

>DIFFICILE

1					2	8		
	4			3	1		6	9
	8	7						3
			5				7	6
4								2
5	7				6			
3						6	8	
9	1		3	4				2
		8	6					4

MOTS CROISÉS N°060

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT 1. On lui conseille de faire l'andouille pour réussir dans la vie. - 2. Qui brille. - 3. Singe. Actinium. - 4. Possessif. Tamponne très légèrement. - 5. Donc net. Fit suer ses adorateurs. - 6. Paresseux. Petit corps de ballet. - 7. Elle permettait d'isoler ceux qui étaient mal dans leur peau. - 8. Rendre plus court. - 9. Il peut finir en boule. S'occupe de soigner le monde. Général américain sudiste. - 10. Petite étoile. Chaînes.

>VERTICALEMENT A. Un élément de l'œil. - B. On l'a dans le sang. Sous sol. - C. Gendre de Mahomet. Patron en pleine montagne. - D. Personnage biblique, aïeule de David. Partie de selle. - E. Séjour des élus. Arbre à feuilles dentelées. - F. Vieilles habitudes. Crevés. - G. Préparer la pesée. Pour établir l'union. - H. Devant un format. Qui a la dalle. - I. Nation. Faire un nid d'aigle. - J. De la dernière pluie. Suit le docteur.

MOTS À MOTS N°060

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots proposés, composez un troisième mot de sept lettres.

- ① REER + PRE = R _ _ _ _ _
- ② ERRE + LIE = _ _ _ L _ _
- ③ RENE + TER = _ _ _ _ _ E

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°059

C	A	S	Z	R	M
L	I	V	R	E	T
T	I	R	A	I	L
M	E	D	I	U	M
R	E	E	U	R	E
E	N	R	A	L	E
E	L	E	V	E	U
U	S	A	G	E	R
N	O	N	S	A	T
A	C	C	U	H	I
R	A	T	I	E	R
O	A	S	R	A	R
P	A	M	A	S	S
T	A	P	I	M	I
U	G	R	I	S	O
A	D	J	U	G	E

MOTS CROISÉS N°059

P	A	T	R	O	U	I	L	L	E
I	L	I	E	N	S	M	E	C	
S	I	T	E	E	U	V	O		
S	E	I	L	L	E	H	E	U	
E	N	L	O	M	U	E	R		
N	E	P	E	R	I	E	N	T	
L	E	U	I	C	T	E	R	E	
I	R	P	I	R	A	R			
T	U	E	U	R	A	U	R	A	
S	T	E	R	I	L	I	S	E	S

SUDOKU N°059

5	6	4	8	9	7	1	3	2
1	2	8	5	4	3	7	6	9
9	3	7	1	6	2	4	5	8
3	9	2	6	8	1	5	4	7
8	1	6	7	5	4	2	9	3
4	7	5	3	2	9	8	1	6
7	5	1	9	3	8	6	2	4
2	8	9	4	1	6	3	7	5
6	4	3	2	7	5	9	8	1

3	4	7	9	2	6	5	1	8
2	9	8	4	1	5	6	3	7
1	5	6	7	3	8	4	2	9
5	8	9	2	6	3	7	4	1
4	7	3	8	9	1	2	5	6
6	2	1	5	4	7	9	8	3
8	3	4	6	7	2	1	9	5
7	1	2	3	5	9	8	6	4
9	6	5	1	8	4	3	7	2

3	8	6	1	5	7	2	9	4
7	9	5	2	4	6	1	8	3
2	4	1	8	9	3	5	6	7
6	3	2	7	1	8	9	4	5
4	1	9	3	6	5	7	2	8
5	7	8	4	2	9	3	1	6
8	5	4	9	3	1	6	7	2
9	2	3	6	7	4	8	5	1
1	6	7	5	8	2	4	3	9

MOTS À MOTS N°059

1/ MARAIS - 2/SIÈCLE - 3/ DICTÉE.

TRIATHLON

Mise en place de la ligue de Brazzaville aujourd'hui

L'assemblée constituante de la structure se tiendra le 6 février à Brazzaville. Le bureau exécutif sera mis en place et celui-ci dévoilera sans nul doute son plan d'actions.

La ligue départementale de Brazzaville du Triathlon allongera la liste des ligues sportives qui existent déjà dans la ville capitale. Ce sport est une discipline constituée de trois épreuves : la natation, le cyclisme et la course à pied, dont la pratique nécessite, de la part des compétiteurs, des efforts enchaînés. L'épreuve se déroule en effet de façon continue. Et le point de départ, c'est la natation. Les nageurs parcourent une distance de 3,8 km. Au sortir de l'eau, ils sont sur les bicyclettes pour une distance de 180 km. Après quoi, à pied, ils parcourent 42,195 km selon la réglementation. Avant d'officialiser la pratique de la discipline à Brazzaville, la ligue doit être mise en place pour une meilleure coordination. C'est ce que le public sportif attend de voir ce vendredi.

Rominique Nerplat Makaya

CHAMPIONNAT NATIONAL LIGUE 1

Les premiers au coude à coude

L'AC Léopards de Dolisie, l'Etoile du Congo et l'Interclub, les trois équipes les mieux placées de la compétition auront à cœur l'envie de briller lors de la septième journée en vue de conserver les trois places qualificatives pour la coupe d'Afrique des clubs.

Le championnat congolais s'apprête à entamer ce week-end sa septième journée. Mais les résultats de la sixième journée du championnat national qui s'est achevée le 3 février respectivement à Brazzaville et à Pointe-Noire montrent déjà tout l'enjeu des prochaines rencontres. Au terme de la sixième journée, il y a une forte lutte entre l'AC Léopards de Dolisie, l'Etoile du Congo et l'Interclub au haut du classement. Aucune équipe n'a réussi à prendre le dessus sur l'autre du point de vue comptable. Etoile du Congo et Interclub ont eu des arguments pour maintenir la pression sur l'Athlétic club Léopards de Dolisie. Les Stelliens se sont imposés le 3 février au Complexe sportif de Pointe-Noire face aux Pontenegrins de Nico-Nicoyé sur un score étrié d'un but à zéro juste après le succès d'Interclub devant l'AS Cheminots. C'est ce qui fait désormais

la beauté de ce championnat. L'AC Léopards de Dolisie, l'Etoile du Congo et l'Interclub partagent le même nombre de points (13). Mais la différence des buts (+7) plaide en faveur des Fauves du Niari. L'AC Léopards garde la main. Pour avoir manqué plus de buts que l'Interclub, l'Etoile du Congo s'affirme à la deuxième place. Les deux formations ayant un goal à verage identique de +4. Les trois équipes vont se livrer à un duel à distance face à des adversaires qui leur compliquent souvent l'équation. Le 7 février au complexe sportif de Pointe-Noire, l'Etoile du Congo en découdra avec le FC Bilombé, septième au classement avec 9 points. Comme l'Etoile du Congo, le FC Bilombé n'a concédé qu'une défaite depuis le début de la compétition. Ce qui rend cette confrontation très équilibrée. Le 8 février, l'AC Léopards reçoit sur ses propres installations, l'équipe

de Patronage Sainte-Anne, tenu en échec le 3 février par la formation de Munisport sur un score d'un but partout. Huitième au classement avec huit points, Patronage Sainte-Anne est la seule équipe jusqu' alors invaincue (une victoire et cinq matchs nuls). Et ses rencontres face aux Fauves du Niari se jouent souvent sur des petits détails. A Pointe-Noire, l'Interclub sera reçu par V Club, onzième au classement avec sept points.

Un seul point sépare les uns des autres

La pression est aussi forte tant au milieu du tableau que chez les mal classées. Cinquième au classement avec 10 points, les Diablotins ouvriront le bal de cette septième journée en affrontant le samedi à Pointe-Noire, l'équipe de Nico-Nicoyé, quinzième au classement avec six points. Une victoire de Nico-Nicoyé lui permettra de recoller à un petit point des Diables noirs. La défaite lui fera sans nul doute perdre des places au classement. Devant Munisport (cinq points), le samedi au stade Alphonse-Mas-

samba-Débat, Tongo football club, sept points, aura la mission de faire mieux que lors de ses deux dernières sorties. Tenu en échec le 3 février à Brazzaville par La Mancha 1-1, le FC Kondzo, cinq points également, tentera de renouer avec la victoire qu'il n'a plus connue depuis la première journée ce samedi en recevant l'AS Cheminots qui peine elle aussi à décoller (huit points seulement). Le 8 février au stade Alphonse-Massamba-Débat, Saint-Michel de Ouenzé, dernier au classement avec 4 points puis galvanisé par sa victoire contre le Cara n'a plus d'autres choix que rééditer la même performance face à La Mancha (8 points). Les Aiglons de Cara (six points) devraient se méfier dimanche en affrontant Jeunesse sportive de Poto-Poto, vainqueur des Diables noirs lors de la deuxième journée. L'autre rencontre de cette septième journée mettra aux prises au Complexe sportif de Pointe-Noire, l'Association sportive ponténégrine (10 points) à la Jeunesse sportive de Talangaï (11 points).

James Golden Eloué

BRIN D'HISTOIRE

Loango-Brazzaville à pied

À la fin du 19^e siècle, les villes de Pointe-Noire et Brazzaville étaient reliées par la route des caravanes dont l'itinéraire connu de fréquentes modifications. Inauguré en 1881 par le père Prosper Augouard, futur Monseigneur, elle est, pendant de nombreuses années, la seule voie de pénétration et de ravitaillement de Brazzaville. Ce n'était pas une sinécure. Pour la petite histoire, Mgr Augouard reçut des Vilis, le surnom de Diata Diata (De la vitesse).

Loango était la tête de ligne de la route des caravanes. Le transport des marchandises se faisait à dos d'homme. Les porteurs étaient payés à prix d'or. Ils se recrutaient dans la population Loango. Pour les embaucher, l'explorateur ou le négociant s'adressait à de petits chefs de caravanes, auxquels on donnait le nom de capites, nom qui a donné capita, une acclimatation locale. Ils étaient chargés de fournir un certain nombre d'hommes et recevaient, pour ce faire, une avance considérable. La caravane touchait alors un tiers du total de paiement et une indemnité pour

les vivres. Sept mille hommes, d'autres sources parlent de quinze mille, accomplissaient annuellement le parcours. Loango était, à l'époque, un poste très actif. L'administration coloniale n'y plaçait que des agents qui avaient fait leurs preuves, tels Cholet et Fourneau, collaborateurs de Pierre Savorgnan de Brazza.

« Les porteurs étaient payés en marchandises évaluées à partir d'une unité de mesure qui avait une valeur fictive d'un franc et en bouteilles. [...] Une fois inscrits et payés, les porteurs se répartissaient les « charges », colis de 30 kilos environ. Des caisses et des ballots en nombre égal à celui des hommes étaient disposés devant les porteurs et, à un signal donné, ceux-ci se précipitaient sur les charges. Au cours de la mêlée qui s'ensuivait, les plus robustes s'efforçaient naturellement de s'emparer les moins lourds. Les paquets les plus pesants restaient aux malingres. Les porteurs plaçaient ensuite les charges dans des sortes de longs paniers appelés moutète et

formés de deux grandes feuilles de palmier à huile. Le moutète sur l'épaule ou plus souvent sur la tête, la caravane se mettait en route. »

Le parcours entre Pointe-Noire et Brazzaville n'était pas toujours aisé. Outre les difficultés de ravitaillement, « il arrivait aussi que le voyage ne fut pas sûr. Vers 1893-94, un chef de brigands nommé Mafouque Dendé, coupa la route. Il fallut, pour le réduire, une expédition de 116 miliciens conduits par Veistroffer. [...] Tous les ans, au commencement de la saison sèche, une épidémie de variole se déclenchait à Loango et interrompait le trafic. La construction du chemin de fer belge de Matadi à Kinshasa devait, en 1898, fermer définitivement cette route. Désormais tout le trafic emprunta la route du Congo-belge et quelques rares convois circulèrent encore sur la route Loango-Brazzaville. »

Alors qu'il fallait de 25 à 30 jours pour rallier Brazzaville au départ de Pointe-Noire par la fameuse route des caravanes, au stade ac-

tuel d'avancement des travaux de la route Pointe-Noire-Brazzaville, une journée à peine suffit. D'ici quelques mois, quelques heures suffiront pour couvrir les quelque 550 km qui séparent ces deux grandes villes du pays.

On ne peut donc que mieux apprécier les efforts de construction des routes impulsés par le président Denis Sassou N'Guesso. Le maillage actuel est un atout incontestable pour le développement de l'arrière-pays longtemps coupé des grands centres de décision. Les aéroports, construits sur toute l'étendue de la République, facilitent désormais les échanges des biens et des personnes. L'avion a aujourd'hui supplanté le train dans le transport des passagers. Le Chemin de fer Congo-Océan (Cfco), en dépit de son obsolescence, continue encore de rendre d'immenses services. Sa modernisation devrait être la prochaine bataille pour qu'elle contribue davantage au transport des personnes et du fret. Dans tous les cas, les progrès accomplis dans le domaine des communications sont remarquables et incontestables.

Mfumu